LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.205 — QUARANTIÈME ANNEE — **MARDI 28 DÉCEMBRE 1915**

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'Appel de Lloyd George

Le nouveau discours que M. Lloyd George vient de prononcer à Glasgow devant 3.000 chefs d'associations ouvrières et contremaîtres d'usines offre une fois de plus, en exemple au prolétariat anglais, le patriotisme des ouvriers de chez nous. A plusieurs reprises déjà, depuis le jour où l'énergique ministre des Munitions a assumé sa lourde charge, ce patriotisme des ouvriers français a été exalté de l'autre côté de la Manche. A plusieurs reprises déjà, M. Lloyd George a dit aux travailleurs occupés à la fabrication des canons et des projectiles : « Que le dévouement et l'abnégation dont vos camarades de France font preuve vous servent de modèles ! » Mais on dirait que, à chaque nouveau discours, il s'applique à répéter cette émouvante adjuration avec une force d'expression sans cesse grandissante, comme s'il voulait moralement forcer ses auditeurs à y obéir sans réserves dans l'intérêt supérieur de la patrie.

Le prolétariat anglais est sans doute animé des plus sincères sentiments patriotiques : personne n'aurait l'idée impie de mettre en doute son amour de la Patrie. Le Congrès des Trades-Unions, qui se réunit il y a quelques mois à Bristol, résuma ces sentiments dans une résolution qui reconnaissait que l'action de la Grande-Bretagne et de ses alliés était « entièrement justifiée », qui exprimait « son horreur pour les atrocités commises par les autorités militaires allemandes et autrichiennes », enfin qui s'engageait « à aider le gouvernement dans la mesure du possible pour mener la guerre à une fin victorieuse ». On sait, d'autre part, que le Labour Party s'est très activement employé et continue de s'employer avec la plus vive ardeur à intensifier le recrutement des volontaires.

L'appel aux hommes libres que la grande organisation socialiste anglaise lançait naguère déclarait notamment : « Nous savons que la défaite ou une paix non concluante se traduirait pour nous, non seulement par une perte de prestige comme nation et par la certitude que le conflit reprendrait dans peu d'années, mais aussi par la perte de ces libertés personnelles et de ces privilèges qui n'ont été obtenus que par les efforts faits pendant des siècles. La responsabilité de la victoire ou de la défaite repose sur ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel. Donc, enrôlez-vous comme volontaires pour la défense de votre pays et tout ce qui le concerne. »

On ne saurait donc se refuser à reconnaître que les ouvriers anglais comprennent la haute importance de la lutte dans laquelle leur pays s'est si noblement engagé. Mais il s'est trouvé que, dans la pratique quotidienne de leur tâche, un trop grand nombre d'entre eux se sont montrés préoccupés à l'excès de ces questions de conditions du travail qui, avant la guerre, étaient, en Angleterre comme partout ailleurs, la cause de tant de conflits entre employeurs et employés. La question des salaires, la question des heures de travail, la question des ouvriers syndiqués ou non syndiqués, d'autres questions de même espèce ont donné lieu, de la part des ouvriers anglais, à des discussions, à des protestations et parfois à des querelles qui ont constitué autant d'entraves à l'accomplissement du labeur exigé par les besoins de la Défense nationale. C'est contre cette gêne et contre ces obstacles, que s'élève infatigablement l'ardente parole de M. Lloyd George.

Au Congrès de Bristol, que nous venons de rappeler, le ministre des Munitions avait dit aux délégués des travailleurs qu'il avait devant lui : « Le gouvernement peut perdre la bataille sans vous ; il ne peut la gagner sans vous. » Et il ne se lasse pas de jeter le même appel au prolétariat anglais. Il ne se lasse pas de réclamer impérieusement, au nom de la nation, la collaboration quotidienne de tous les ouvriers dont le travail peut aider puissamment l'héroïque effort des combattants.

Mais il est manifeste que, pour donner tous les résultats qu'on est autorisé à en attendre, cette collaboration ouvrière doit être prêtée sans hésitation comme sans restriction. Il en est ainsi en France, où, faisant abstraction depuis la guerre de toutes leurs revendications professionnelles, les travailleurs de la Défense nationale se sont voués à leur tâche de toute la vigueur de leurs bras et de toute l'énergie de leur âme. M. Lloyd George a cent fois raison de vouloir que les ouvriers anglais suivent sur ce point le bel exemple que leur offrent les ouvriers français. « La victoire allemande n'est pas possible, vient-il encore de leur dire, si l'ouvrier anglais suit sans réserve l'exemple de ses camarades français et met de côté tous les règlements qui entravent la victoire. Il faut qu'il le fasse sans objections captieuses et sans délais ».

En soulignant le précieux hommage qu'il exprime indirectement à l'adresse des travailleurs de France, nous souhaitons que l'éloquent appel de M. Lloyd George soit entendu par les travailleurs du Royaume-Uni, et, comme le ministre des Munitions en formulait le vœu il y a quelques jours à la Chambre des Communes, qu'il ne soit pas entendu trop tard.

CAMILLE FERDY.

Le roi de Serbie en Italie

Une dépêche de Rome a annoncé l'arrivée en Italie du roi Pierre Ier de Serbie.

C'est à Caserte que résidera l'héroïque souverain serbe.

Le palais de Caserte est une demeure royale et princière, aux parcs ombreux,

Le roi Pierre Ier de Serbie

aux vastes jardins ornés de statues et de jets d'eau.

C'était le « Versailles » des Bourbons napolitains.

L'aqueduc de Maddoloni, qui lui amène les eaux d'une distance de 40 kilomètres, traverse la vallée sur un pont splendide, à trois rangées d'arcades superposées, construit au milieu du siècle dernier par Vanitelli. C'est un des chefs-d'œuvre de l'architecture moderne.

Le palais fut élevé sur l'ordre du roi Charles III. Long de 250 mètres sur 41 mètres de hauteur, il a la forme d'un immense quadrilatère orné de colonnes et de pilastres avec des tours carrées aux quatre angles.

Lire à la 4e page

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

par **M. Maurice d'Asseroy**

Le Noël du Kaiser

Dans la *Revue hebdomadaire*, M. Henri Welschinger imagine que l'empereur Guillaume est venu à Jérusalem pour célébrer la Noël. Il a pénétré dans l'église des Franciscains pendant l'office. Et soudain, les lumières se sont éteintes. L'Enfant Jésus, dans sa crèche, s'est éclairé d'une lueur surnaturelle, et ce dialogue s'est échangé entre lui et le kaiser :

Garde tes présents, ô roi, qui ressembles au roi Hérode et non pas aux rois Mages ! J'ai dû fuir en Egypte la colère du tyran, et lui, pour se venger, a fait égorger par ses soldats tous les enfants de deux ans et même les enfants à la mamelle ! N'est-ce pas ce que tes soldats eux-mêmes ont fait ?... Sors de ce sanctuaire, prince maudit ; retourne dans ton Impire où t'attendent les châtiments que Dieu réserve à l'homme hypocrite, perfide et cruel ! Sur ta route, tu rencontreras la ville de Rama, où tous les enfants ont été massacrés par l'ordre du roi Hérode, dont tu subiras le châtiment, car ainsi que lui tu entendras les plaintes et les cris de Rachel, qui ne veut pas être consolée, parce que ses fils ne sont plus !

— Mais, Seigneur, je n'ai pas connu ces attentats et je déplore...

— Tu les connaissais et tu t'es bien gardé de les réprouver, toi qui conseillais à tes soldats d'être aussi féroces que les Huns et Attila... Ta juste punition sera de voir et de revoir, pendant de longues nuits d'insomnie, ces petits êtres levant vers toi leurs mains ensanglantées...

— Seigneur, croyez-moi... Je voudrais...

— Un fer cruel a brisé leur tendre vie comme une furieuse tempête brise les roses naissantes. Premières victimes du Christ, jeune et tendre troupeau, martyrs ingénus, ils suivent maintenant l'Agneau sans tache et répètent avec les anges le divin cantique : « Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! ».

— Mais la paix, ô Christ, je la demande de toutes les ardeurs de mon âme ; la paix avec l'honneur de mes étendards ; la paix avec le triomphe pour l'Allemagne ; la paix avec les conquêtes légitimes ; la paix avec la destruction de tous mes ennemis ; la paix pour la gloire de l'Eglise universelle ; la paix que toi seul peux nous accorder...

— La paix, ô Roi, que je réserve aux peuples est la paix que ni toi ni les puissances de ce monde ne peuvent par eux-mêmes donner. Je confondrai l'hypocrite, je punirai le coupable, j'écraserai les méchants. Je suis patient, mais éternel, et ma justice, pour être lente, n'en sera que plus inexorable. Je rendrai aux nations injustement éprouvées la confiance et le salut ; aux opprimés la liberté ; à tous ceux qui ont souffert pour leur foi et leurs droits, le calme et la prospérité. Apprends, ô Roi, qu'aujourd'hui le Seigneur est redescendu sur la terre pour sauver l'innocent et confondre l'impie ! Demain, le Sauveur du monde règnera en maître sur tous ceux qui n'ont pas désespéré de lui !

Ayant prononcé ces paroles, le Fils de Dieu fit un geste sévère et soudain toutes les lampes de la grotte se rallumèrent, le Patriarche et les fidèles reparurent et le sacrifice divin commença.

Pendant que des voix angéliques, au son mystérieux de l'orgue, chantaient le psaume sacré : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils. Je t'ai engendre aujourd'hui même. Pourquoi les nations et les Rois ont-ils frémi ?... », l'Empereur, épouvanté, sortit fébrilement de l'église souterraine et, retournant avec son compagnon silencieux à la maison voisine, remonta à cheval, s'enveloppa dans son grand manteau blanc et disparut, comme un fantôme, dans l'horreur des ténèbres vers Rama, où l'attendaient les lamentations et les sanglots de l'inconsolable Rachel.

513e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 27 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler au cours de la nuit, sauf en Lorraine, où notre artillerie a bombardé des travaux ennemis dans la région de Pioncourt-Grenecey (sud-ouest de Château-Salins).

PROPOS DE GUERRE

Au panier !

Répondant à un député qui lui demandait quelles mesures il comptait prendre contre les lettres anonymes, le général Galliéni a fait cette simple réponse : « J'ai donné des ordres à tous les chefs de corps et de service pour que les lettres anonymes soient détruites purement et simplement. »

Voilà une excellente mesure. Il ne faut pas se faire trop d'illusion sur son efficacité, car l'application d'un tel mot d'ordre ne dépend pas de celui qui le donne, mais de ceux qui l'exécutent, toujours est-il que l'ordre a été donné et c'est déjà un résultat appréciable.

C'est, depuis le début de la guerre, la première fois qu'un ministre déclare tout nettement qu'il blâme et réprouve la lettre anonyme. Les autres se bornèrent à ne rien dire, ce qui est encore la meilleure façon de ne pas se compromettre. Mais le général Galliéni a instauré une autre manière : la manière franche.

Je crois avoir été un des seuls à écrire que la lettre anonyme est une chose odieuse, quel qu'en soit le motif. Un seul cas semble la légitimer : lorsqu'elle a pour but de dénoncer une manœuvre nuisible à la Défense nationale. C'est là l'unique argument sérieux de ses défenseurs. Cet argument ne vaut pas lourd. En effet, le citoyen qui a un espion à dénoncer ou toute autre personne, ou trafic suspect, n'a pas besoin de se cacher pour faire son devoir. Si sa situation ou sa propre sécurité dépendent de son acte — seule considération valable — il trouvera toujours un fonctionnaire assez intelligent et assez discret pour utiliser le renseignement sans en indiquer la source.

Et en supposant même que le dénonciateur soit connu, si sa dénonciation est fondée, qu'a-t-il à en craindre les conséquences ?... Mettons, par exemple, qu'un employé soit obligé de dénoncer son patron. Si ce dernier est vraiment coupable, il sera mis — du moins espérons-le — dans l'impossibilité de continuer, et du même coup, d'inquiéter son dénonciateur.

Voilà pour la question d'intérêt. Pour la question de sécurité, c'est une autre affaire. D'ailleurs, quand on veut faire son devoir de citoyen, cela ne va pas sans un certain courage.

Mais, tout bien pesé, la lettre anonyme demeure méprisable, et il faut féliciter le ministre de la Guerre de l'avoir traitée comme elle le mérite.

ANDRE NEGIS

UN CUIRASSÉ-AVION

On annonce des Etats-Unis que M. Curtiss a en cours de construction un navire aérien géant. Les détails en sont encore tenus secrets, mais on en donne la répartition des poids suivante :

Coque et plans	3.628	kilos
Sept moteurs	1.814	—
Equipage de 8 hommes	544	—
700 gallons de gazoline	2.153	—
60 gallons d'huile	226	—
Disponible (munitions, etc.)	1.360	—
Total	9.725	kilos

L'ensemble des machines consiste en six moteurs de 160 chevaux chacun et un moteur de 40 chevaux.

La distance franchissable est évaluée à 675 milles à une vitesse de 75 milles à l'heure.

En transformant le poids disponible en passagers, le nombre des hommes transportés serait de 30.

La Restauration monarchique en Chine

Le mouvement d'opposition se développe

Londres, 27 Décembre.

On mande de Pékin au *Daily Telegraph* qu'un mouvement d'opposition contre la monarchie se développe dans les provinces du sud-ouest de la Chine qui seraient prêtes à se révolter. Les anciens chefs révolutionnaires rentrent en toute hâte.

L'ANNÉE 1916 sera l'Année de la Victoire !

Les prédictions d'un occultiste

Que sera l'année nouvelle ? C'est la question coutumière posée à l'aurore de chaque an qui commence et, avec scepticisme certes mais non sans espoir, on enregistre les propos plus ou moins raisonnables des prophètes et des devineresses. Un de nos confrères a interrogé un familier de l'Ecole occultiste de Paris, qui a bien voulu lui affirmer que l'année 1916 serait pour les Alliés l'année de la Victoire.

— Voici, a déclaré le Mage, ce qu'on peut affirmer avec une absolue certitude, du point de vue cabalistique comme du point de vue astrologique : Si vous additionnez les chiffres qui composent le nombre 1915, vous obtenez le total de 16.

1 + 9 + 1 + 5 = 16.

Or, 16 est la représentation numérale de la lettre hébraïque, *hain*, le nombre de la destruction, du carnage, de la catastrophe. C'est, dans les cartes du Tarot, l'image de la Maison-de-Dieu ou de la Foudre, image essentiellement funeste.

Au contraire, faites la même opération avec le millésime de l'année qui pointe : 1916. Vous obtenez :

1 + 9 + 1 + 6 = 17.

Or, 17 est le chiffre du *phé* hébraïque qui correspond à la protection divine et au triomphe du Verbe. C'est l'année des diplomates et de la Victoire, succédant à celle des guerriers et du carnage. C'est aussi, dans le jeu du Tarot, l'Etoile triomphante... On peut affirmer que la guerre finira en 1916 ! C'est d'une certitude absolue, mathématique.

Et comme on lui demandait des dates, l'occultiste répondit :

— Ah ! les dates !... Mais, Monsieur, il ne peut presque jamais y en avoir de précises, car *il n'y a pas de commune mesure entre l'invisible et le réel*... On compte qu'un jour de la terre, c'est un mois pour l'invisible et qu'une année de l'invisible équivaut à 360 des nôtres... Nostradamus est le seul devin qui ait jamais pu, et *une seule fois*, fixer une date avec précision. Deux cents ans d'avance, il a annoncé pour *1792* l'abolition de la royauté et le début d'une ère nouvelle. « *Et cuydera estre un novelle être et vie...* »

Ce que l'on peut déclarer, c'est que, dans les clichés de l'invisible, dans les images astrales, la victoire des Alliés a été *prévue, vue et constatée depuis longtemps. Elle sera fulgurante, précédée d'une épouvantable catastrophe économique pour l'Allemagne et le résultat d'une bataille horriblement meurtrière pour nos ennemis*... Quand on connaîtra, dans ses péripéties cachées, le grand drame de la guerre, le pays restera pénétré d'admiration et d'enthousiasme pour le général Joffre et ses principaux collaborateurs, pour l'héroïsme de nos soldats, comme pour la science et la grandeur d'âme des chefs.

L'année nouvelle ne nous donnera pas seulement la victoire. Elle verra la nation élevée moralement. De la lutte, nous sortirons grandis à tous les points de vue. Les cœurs fermés à la bonté se sentiront moins durs eux-mêmes et dans les intelligences les plus épaisses aura brillé, par intervalles, l'étincelle divine de la fraternité des hommes...

Acceptons-en l'augure !

IL Y A UN AN

Lundi 28 Décembre

Au sud de Nieuport, les Alliés reprennent Saint-Georges, occupé par l'ennemi ; bombardement d'Echelle-Saint-Saurain, près de Montdidier, du Quesnoy-en-Santerre et de Bouchoir par les Allemands ; avance française en Argonne : bois de la Grurie, forêt d'Apremont, bois Bolante, bois Courtechausse et redoute du Bois-Brûlé. En Haute-Alsace, nos troupes occupent le château de Steinbach et investissent le village.

En Asie Mineure, 50.000 hommes de troupes turques se concentrent à Erzeroum et à Hassan-Kala. En Arménie, massacre de chrétiens.

En Roumanie, un inconnu fait sauter le tunnel d'Epureni, ligne de Jassy à Dorchoi, qui met en communication la Bukovine et la Russie. En Autriche-Hongrie, à Prague et à Budapest, des troubles sanglants se produisent entre la population et la police.

CROQUIS DU FRONT, par S'Tick

Au cantonnement de repos : l'arrivée des journaux

LA GUERRE

L'attitude de la Bulgarie retarde l'attaque de Salonique

Le roi de Grèce aurait à nouveau fait appel à M. Vénizélos

SUR L'YSER LA LUTTE CONTINUE

Paris, 27 Décembre.

L'Association Syndicale de la Presse étrangère, le groupement le plus ancien des représentants à Paris des journaux étrangers, a donné aujourd'hui son déjeuner annuel, auquel étaient conviés de hautes personnalités politiques, diplomatiques, artistiques et de la presse française et étrangère.

Ce déjeuner, qui ne comptait pas moins d'une cinquantaine de convives, était présidé par M. Aristide Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères.

NOS ALLIÉS ET NOUS

L'adhésion de la Belgique au pacte de Londres

Londres, 27 Décembre.

Plusieurs journaux ayant annoncé à la suite d'un journal français qui assurait tenir la nouvelle d'une personne dont la situation et les relations constituaient une garantie certaine pour son exactitude, que la Belgique adhérerait prochainement au pacte de Londres par lequel les pays alliés s'engagent collectivement à ne pas conclure de paix séparée avec l'ennemi. M. le docteur van de Perre, membre de la Chambre belge, a fait les déclarations suivantes au *Belgische Standaard :*

« En adhérant au pacte de Londres, la Belgique, par ce fait, signifierait à l'Allemagne sa volonté absolue de continuer la guerre jusqu'au bout et aurait l'occasion d'imposer plus énergiquement ses exigences lors de la discussion des conditions de la paix. La nouvelle que la Belgique adhérerait au pacte de Londres a provoqué ici en Angleterre, dans les milieux belges, une émotion très vive et non sans motifs.

« La Belgique s'est strictement tenue dès les premières heures du danger dans les limites du droit international. Même l'ennemi devra un jour en convenir. Or, d'après ce même droit international, la Belgique est encore toujours un Etat neutre, car un pays neutre qui se défend, dit le droit international, reste toujours un pays neutre. Maintenant, si la Belgique adhère au pacte de Londres, par le même fait la Belgique déclare qu'elle sort des limites du droit, qu'elle renie sa neutralité. En d'autres termes, cela donnerait le droit à l'Allemagne de traiter la Belgique en tant qu'ennemie et d'agir aussi en conséquence à son égard lors de la discussion des conditions de la paix.

« Les raisons qu'on a fait valoir pour que la Belgique pose un acte d'une importance aussi grande sont puériles. Il provoquerait, dit-on, une manifestation. Nous n'avons qu'en faire ; il servirait, dit-on, à affirmer plus énergiquement nos exigences ; mais ces exigences nous les affirmerons d'une façon plus ferme au cas où nous ne pêchons pas contre le droit international. Non, les Belges n'ont pas de motifs pour s'inquiéter ; notre gouvernement ne fera pas ce coup, et s'il voulait le faire, il ne pourrait pas s'engager dans cette nouvelle direction politique sans consulter le peuple belge. »

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 27 Décembre.

Voici le communiqué officiel de l'état-major britannique sur le front des Flandres :

La lutte de mines continue activement au sud du canal de La Bassée, où une mine ennemie a fait explosion sans endommager nos tranchées.

Au nord de la Somme, notre artillerie a efficacement canonné les positions ennemies à l'est d'Albert.

Sur le reste du front, il ne s'est produit que des combats intermittents d'artillerie.

Les rats victimes des gaz asphyxiants

Londres, 27 Décembre.

Le correspondant du *Daily Mail*, qui vient de visiter la ligne de tranchées en France, le jour de Noël, dit qu'à Ypres les gaz asphyxiants des Allemands ont eu un excellent résultat : ils ont tué un grand nombre de rats dans les tranchées.

La matinée de Noël a vu distribuer aux troupes 3.000.000 de lettres et 250.000 colis.

Sur le front de l'Yser

Poperinghe, 27 Décembre.

On télégraphie au Belgische Standaard :

Sur le front de l'Yser, de part et d'autre, les canons grondent avec violence et dans ces combats d'artillerie journaliers et ininterrompus, nos batteries montrent une très grande activité.

Mais il ne faut attacher aucune importance à ces canonnades, car elles ne provoqueront aucun corps-à-corps. Le temps propice aux opérations de guerre est passé, et nonobstant la certitude acquise qu'aucun événement sensationnel ne se produira, les Allemands continuent à établir de nouveaux travaux de défense, qui sont autant de points de mire pour nos artilleurs.

Si ces canonnades n'existaient pas, la guerre en Flandre ne serait plus qu'une marche à travers les plaines inondées et à travers les prairies marécageuses sur lesquelles tombe un froid humide.

Dans les journaux, les derniers événements autour d'Ypres ont passé inaperçus, et cependant pendant quatre jours consécutifs, le combat d'artillerie fut d'une violence inouïe, mais la perte de trois tranchées, la reprise de ces trois tranchées, le bombardement de Poperinghe, qui reçut d'un coup 200 obus, tout cela semble ne plus avoir aucune importance. Nous sommes tellement habitués à toutes ces choses que les événements de guerre qui, antérieurement, étaient annoncés en caractères gras en tête des journaux, sont aujourd'hui renfermés et perdus dans les brèves lignes d'un communiqué officiel.

On ne s'occupe plus que des affaires des Balkans, et cependant les événements sur le front occidental gagnent de jour en jour en importance et nous devrions songer « sérieusement » à la stabilité de notre ligne sur le front occidental.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Le général de Castelnau en Grèce

L'arrivée à Athènes

Athènes, 27 Décembre.

C'est le ministre de France à Athènes qui reçut, hier matin à 10 heures, au Pirée, le général de Castelnau, à son débarquement.

Dans son automobile, il le conduisit au palais royal, à Athènes, où il fut reçu à 11 h. 45 par le roi Constantin, qui s'entretint avec lui pendant une heure.

Au déjeuner, qui fut offert à la Légation de France au général de Castelnau, assistaient tous les ministres, ainsi que les attachés militaires des puissances alliées.

La réception chez le roi

Athènes, 27 Décembre.

L'audience accordée par le roi au général de Castelnau a duré trois quarts d'heure.

Le ministre de France, M. Guillemin, a offert au général de Castelnau et à son état-major un dîner auquel assistaient M. Politis, directeur général du ministère des Affaires Etrangères, M. Morkatis, maréchal de la Cour, M. Paparigopoulos, aide-de-camp du roi, M. Dousmanis, chef d'état-major, ainsi que le personnel de la légation.

Le général de Castelnau a ensuite reçu les membres de la colonie française à l'hôtel de la légation. Une foule nombreuse a acclamé avec enthousiasme le général français aux cris de : « Vive la France ! Vive Castelnau ! Vive l'armée française ! »

Le général de Castelnau est plein de confiance

Athènes, 27 Décembre.

Le général de Castelnau est arrivé hier matin, venant de Salonique. C'est à 11 heures qu'il a été reçu par le roi Constantin qui le retint près d'une heure.

Parmi les personnalités qui ont assisté au dîner offert par M. Guillemin, on remarquait aussi M. Fougères, directeur de l'Ecole française. Au cours de la réception des membres de la colonie française à la légation, le général de Castelnau, s'adressant à ses compatriotes, a dit :

— Que vos pensées aillent toujours à ceux qui sont sur le front, défendent vaillamment la patrie ; ayez confiance, vous pouvez compter sur la victoire avec une certitude mathématique. Nous en aurons ainsi fini avec le cauchemar de cette Allemagne envahissante.

Au cours de ses conversations avec les personnalités compétentes dans les milieux alliés, le général de Castelnau a déclaré qu'il était satisfait de sa visite à Salonique, dont il a qualifié les positions d'inexpugnables.

Le retour du général

Athènes, 27 Décembre.

Le général de Castelnau a quitté la Grèce à 4 heures pour rentrer directement en France.

Sur le front franco-anglais

La fortification de nos positions

Athènes, 27 Décembre.

Les journées passent sans apporter le moindre changement ; le calme règne sur la frontière et la fièvre est intense en Macédoine.

La situation se résume ainsi : les Alliés s'étendent en demi-cercle autour de Salonique, où ils ont fortifié les hauteurs et les localités environnantes. Les Français ont fortifié plus spécialement la presqu'île de Chalcidique, qui leur assurera plus de liberté de mouvement durant les opérations futures autour de Salonique.

Paris, 27 Décembre.

L'envoyé spécial du Petit Parisien *à Salonique télégraphie :*

L'accalmie continue sur tout le front français.

On ne mentionne même pas de reconnaissances sur les points avancés. Quelques cavaliers allemands ont été signalés au nord des positions anglaises.

J'ai vu aujourd'hui, venant de Sofia, un personnage politique bulgare, qui dut fuir pour ne pas être arrêté et peut-être exécuté.

Il me dit ceci :

« Les Bulgares ont mobilisé 480.000 hommes ; ils en ont perdu cent vingt mille ; ils ont encore 60.000 jeunes gens qui peuvent être appelés sous les drapeaux d'un moment à l'autre. Ce n'est pas une question d'effectifs qui empêche les forces bulgares de franchir la frontière hellénique, pas plus que le désir de respecter la neutralité grecque. La véritable raison est que les Bulgares exigent, avant de marcher de nouveau, que les Alle-

mands leur donnent des garanties et des compensations ; les Bulgares veulent simplement que les territoires qui sont ou seront occupés par leurs troupes leurs soient concédés à titre définitif. C'est seulement à ce prix qu'ils consentent à recommencer la campagne, sinon ils se borneront à creuser les tranchées déjà commencées et se tiendront tout uniment sur la défensive.

Les Allemands sont furieux de ce qu'ils appellent la trahison bulgare, à telle enseigne que, chaque jour, il y a des rixes et des batailles entre Allemands, Autrichiens et Bulgares.

L'accord du début est bien compromis, car si les Allemands s'obstinent à ne pas vouloir donner les garanties demandées, les Bulgares se refusent à continuer la lutte.

L'arrêt de l'offensive ennemie serait dû aux hésitations bulgares

Genève, 27 Décembre.

Le brusque arrêt qui se manifeste en Macédoine serait dû, d'après les renseignements d'agents allemands à Salonique, à ce que les Autrichiens, envisageant la situation comme critique, retardent chaque jour l'attaque générale.

Le ravitaillement ennemi subit en effet beaucoup de retard. L'artillerie est très difficile à transporter et à placer ; de plus, de sérieux désaccords austro-bulgares existent.

L'attitude de la Grèce

Le roi faisait à nouveau appel à M. Venizelos

« Trop tard ! » aurait répondu le chef du parti libéral

Paris, 27 Décembre.

Le correspondant du Temps *à Salonique mande qu'il tient d'une personnalité éminente du parti vénizéliste qu'il y a une quinzaine de jours M. Venizelos eut une entrevue avec le roi Constantin chez le prince Nicolas. Le roi demanda au chef du parti libéral s'il consentirait à reprendre le pouvoir dans les circonstances actuelles. M. Venizelos répondit :*

« J'avais accepté la présidence du Conseil quand la Serbie était intacte, et quand nous pouvions nous sauver avec elle. Maintenant, la Serbie est écrasée, il est trop tard pour appliquer ma politique avec succès. »

La censure a interdit toute mention de cette entrevue par les journaux grecs, et a arrêté les télégrammes des correspondants étrangers qui y faisaient allusion, mais comme, malgré tout, la nouvelle en avait transpiré, le gouvernement crut devoir publier un démenti.

Le parti vénizéliste est plus puissant que jamais à Athènes.

Dans la capitale, l'état de siège est très rigoureux. Des patrouilles parcourent continuellement les rues.

De toutes les parties de la Grèce, arrivaient au Comité libéral, avant les élections, les nouvelles d'arrestations pour cris séditieux ou pour propos antidynastiques. Les vénizélistes estiment que la Chambre élue par la pression gouvernementale ne durera pas deux mois.

La convocation de la Chambre

Athènes, 27 Décembre.

Il n'est pas encore certain que la Chambre nouvelle soit convoquée pour le 12 janvier.

Le nouveau ministre de Grèce à Constantinople

Athènes, 27 Décembre.

M. Kellergie, ancien ministre des Affaires étrangères, est nommé ministre de Grèce à Constantinople.

Une interview de M. Gounaris

Londres, 27 Décembre.

Le Daily Chronicle *publie une interview de M. Gounaris, dans laquelle le ministre prétend que son attitude a été acceptée par les électeurs.*

« L'Entente et les puissances centrales, a ajouté M. Gounaris, reconnaissent le droit pour la Grèce de rester neutre, mais cette neutralité ne sera maintenue que tout autant que l'intégrité et la souveraineté de la Grèce seront respectées. Si elles étaient atteintes, la Grèce sortirait de sa position d'indifférence voulue. »

La Grèce demande des garanties à l'Allemagne

Londres, 27 Décembre.

On télégraphie d'Athènes au *Times* :

M. Skouloudis m'a déclaré :

« Le gouvernement grec s'efforce d'obtenir de l'Allemagne la garantie que dans le cas où la Macédoine serait envahie le territoire grec serait ensuite complètement évacué par les troupes bulgares ou austro-allemandes. »

Les événements de Salonique et la politique grecque

Londres, 27 Décembre.

Examinant la situation à Salonique, le *Times* dit avoir le meilleur espoir, étant donné que les meilleurs chefs se sont réunis pour fortifier la ville. Il n'est pas douteux, ajoute le *Times*, que le gros de l'attaque incombera aux Bulgares, car les Allemands ne sont pas assez nombreux dans les Balkans.

Notre occupation de Salonique contrarie très fort les Allemands, mais les Grecs aussi sont grandement contrariés, connaissant les Bulgares, ils savent ce que souffrira la Macédoine si les Bulgares y font la guerre. L'affaire de Salonique aura, sur la politique grecque, une grosse influence et elle pourrait bien modifier toute la situation en Orient, car les Allemands, avec l'épine qu'ils ont dans le flanc, ne peuvent rien tenter autre part.

En Roumanie

L'armée serbe et la France acclamées à Bucarest

Bucarest, 18 Décembre.

(Retardée dans la transmission).

Hier soir, au Palais d'Athènes, un grand festival artistique et musical a été donné au bénéfice de l'Œuvre du Train sanitaire, sous le patronage de M. Take Jonesco, député, ancien ministre.

M. Titulesco, avocat et brillant conférencier, a parlé de l'héroïsme français avec chaleur et émotion.

Les nombreux auditeurs l'ont applaudi fréquemment et ont ovationné le conférencier lorsque celui-ci a parlé de l'héroïsme de l'armée serbe et a dit que la France lutte héroïquement pour l'humanité et le droit des nations.

Les assistants ont écouté debout l'hymne serbe et la *Marseillaise* qu'ils ont applaudie frénétiquement.

La réponse du Sénat au discours du Trône

Genève, 27 Décembre.

Le roi de Roumanie a reçu une délégation du Sénat, qui lui a remis la réponse au discours du Trône. Le roi a prononcé une allocution dans laquelle il a dit entre autres que dans les temps d'épreuves difficiles que nous traversons maintenant, l'unité et l'union de tous les cœurs et de toutes les forces sont la plus sûre garantie que les grands intérêts de la Roumanie sont sauvegardés avec sagesse et énergie. Uni à mon peuple dans cette même pensée, a dit le souverain, je salue avec joie et confiance la décision du Sénat de soutenir mon gouvernement, afin que nous puissions accomplir la lourde tâche qui nous a été confiée. Nous pouvons avoir confiance dans notre armée, qui sera toujours à la hauteur de sa tâche.

Après le vote de l'adresse en réponse au discours du Trône, le Sénat s'est ajourné au 29 décembre, contre le vœu de l'opposition.

La réquisition des navires

Bucarest, 23 Décembre.

(Retardée dans la transmission).

Dans l'intérêt de la défense nationale, les autorités militaires ont décidé de réquisitionner tous les navires, chalands, remorqueurs et bâtiments de toute nature se trouvant dans les ports roumains, à partir du 29 décembre.

Sur le Front monténégrin

Communiqué officiel

Paris, 27 Décembre.

Le Consulat général de Monténégro nous fait parvenir le communiqué officiel suivant, en date du 27 décembre 1915 :

Le 26 décembre, nos troupes du Sandjak ont continué leur offensive. Après une lutte très vive, elles ont réussi à occuper plusieurs villages qui étaient entre les mains de l'ennemi, notamment Godouche, Douevo, Dobride, etc.

Les Autrichiens ont subi de grandes pertes. Sur les autres fronts, duels d'artillerie.

La confiance renaît

Milan, 27 Décembre.

La confiance renaît dans les milieux monténégrins.

La visite du premier ministre serbe, M. Pachitch, a produit le meilleur effet. Les Monténégrins se rendent bien compte, maintenant, de la faiblesse des attaques de leurs ennemis, et ils sont persuadés que, dès que les Serbes seront reposés et ravitaillés, ils fourniront un effort considérable.

Les Autrichiens sur le Tara

Schaffhouse, 27 Décembre.

Le passage des Autrichiens sur la rive occidentale du Tara, et la conquête du Sinjavina-Planina, d'une altitude de plus de 2.000 mètres, ne pourront se faire que lorsque l'ennemi se sera emparé des défilés du Tara, opération, de leur aveu, des plus périlleuses. Les Autrichiens reconnaissent aussi que si des bandes albanaises musulmanes les assistent, il ne saurait être question d'un soulèvement général en leur faveur des Albanais.

D'autre part, beaucoup de Bosniaques combattent avec les Serbes. Quand ils sont pris, déclare le correspondant du *Berliner Tageblatt*, ils sont transportés dans les localités d'où ils sont originaires et y subissent le châtiment de la haute trahison.

La *Gazette de Voss* avoue que les progrès sont lents, que la défense est bien plus énergique. Les combats des derniers jours, à 1.300 mètres, furent très pénibles. Néanmoins, l'aile droite réussit à prendre d'assaut la position fermant la gorge du Tara. Le roi des Bulgares vient de terminer un voyage de six jours à travers la Macédoine reconquise. Avant de rentrer à Sofia, il s'est rendu au quartier général où il eut une longue entrevue avec le généralissime Jékow, le chef de l'état-major Schostoff, ainsi que d'autres généraux d'armée.

La suite des opérations militaires y aurait été discutée à fond.

Aux Dardanelles

Un croiseur français détruit une batterie turque. - Un chalutier français attaqué deux sous-marins.

Paris, 27 Décembre.

Le ministère de la Marine nous communique les notes suivantes :

1° Au cours d'une exploration dans la baie de Soiloum, un de nos croiseurs a canonné et détruit une batterie turque ;

2° Le chalutier « Paris-II », commandé par le lieutenant de vaisseau Paponnet, s'est trouvé sur la côte ottomane, en présence de deux grands sous-marins ennemis, pourvus d'artillerie. Le chalutier français a ouvert le feu sur ces navires qui, profitant de leur supériorité de vitesse, se sont maintenus à grande distance.

Après deux heures de canonnade, les sous-marins ont pris la fuite.

Des sous-marins alliés entrent dans la mer de Marmara

Londres, 27 Décembre.

On mande d'Athènes qu'une récente tempête ayant rompu les barrages turcs à l'entrée des Dardanelles, quelques sous-marins alliés en profitèrent pour se glisser dans la mer de Marmara.

En Bulgarie

La crainte d'une action russe

Bucarest, 27 Décembre.

Des témoins racontent que les Bulgares, très inquiets au sujet d'une action russe, que certains considèrent comme prochaine, ont concentré à Choumla deux divisions d'infanterie et d'artillerie ; mais c'est surtout à Razgrad, où ils pensent organiser une première résistance qu'il ont réuni des forces nombreuses. Cependant ces troupes appartenant à la réserve sont mal équipées et armées de fusils d'un ancien modèle. Des torpilleurs bulgares évoluent sans cesse entre Varna et Kaliacra.

La Bulgarie considère la guerre comme terminée

Athènes, 27 Décembre.

Les journaux bulgares disent que le président du Conseil, M. Radoslavof, aurait déclaré à M. Dimitrof, député, délégué du parti agraire, que la guerre pouvait être considérée comme terminée. L'armée bulgare se bornera dorénavant à garder ses positions acquises sur les frontières gréco-bulgares.

En Egypte

L'armée remercie le roi George de ses souhaits de Noël

Le Caire, 27 Décembre.

Le général Maxwell a répondu en ces termes à la dépêche que le roi George lui avait adressée à l'occasion de Noël :

« Les officiers et les hommes de vos armées d'Egypte, dans le rang ou dans les hôpitaux, venant du Royaume-Uni, des Dominions ou des Indes, s'unissent pour remercier humblement Votre Majesté de ses souhaits bienveillants et encourageants.

« Nous sommes fiers de la confiance placée en nous et de la part que nous prenons à la lutte pour la victoire.

« Nous offrons à Votre Majesté et à sa famille nos humbles et sincères souhaits. »

Les travaux de défense

Le Caire, 27 Décembre.

Dans une proclamation au peuple égyptien, le lieutenant-général Maxwell, commandant en chef les forces britanniques en Egypte, ordonne aux autorités de procéder immédiatement au doublement de la voie ferrée entre Zagazig et Ismaïlïah et déclare que ce doublement a été fait pour des raisons militaires.

En Turquie

L'explosion de Haskeuï a fait 1.000 victimes

Elle a été provoquée par un avion allié

Paris, 27 Décembre.

L'envoyé spécial du *Petit Parisien* à Salonique télégraphie :

Les nouvelles reçues de Constantinople sont très bonnes pour nous.

Il y a cinq jours, un aéroplane allié bombarda la fabrique de munitions installée à Sirkebjidere, près de Haskeuï, à la Corne d'or. L'incendie se déclara avec rapidité. Il y eut de terribles explosions et la moitié du village d'Haskeuï fut détruit. On compte un millier de victimes.

Les journaux turcs persistent à dire que la situation est excellente et que la guerre finira dès que les Bulgares et les Allemands auront jeté les alliés à la mer. Cependant, la condition du peuple turc est très malheureuse. Tous les pouvoirs sont aux mains des Allemands et les vivres sont raflés pour leurs troupes.

En Mésopotamie

Une attaque ennemie vigoureusement repoussée

Delhi, 27 Décembre.

Le général Townshend, commandant l'armée de Mésopotamie, rapporte qu'hier l'ennemi a attaqué vigoureusement une partie de la position anglaise, mais qu'il a été repoussé, perdant six à huit cents hommes.

Les pertes anglaises ne sont pas de deux cents hommes.

Les Etats-Unis et la Guerre

Les secours américains pour les Serbes

Paris, 27 Décembre.

Cette semaine partira de New-York un navire chargé de vivres, vêtements et médicaments, d'une valeur de 20.000 livres sterling, destinés aux Serbes. La Rockefeller Found a versé la moitié de cette somme, le reste a été donné par la Croix-Rouge et des particuliers.

LA GUERRE ECONOMIQUE

L'accord franco-anglo-italien

Rome, 27 Décembre.

Le *Giornale d'Italia* dit que la base de l'accord conclu par la Banque Commerciale italienne est la substitution de l'influence française à l'influence allemande dans un but de pénétration économique.

Grâce à l'entente franco-anglo-italienne, cet accord produira des effets bienfaisants pour notre pays. Il élargira la sphère d'influence de la Banque Commerciale et de notre industrie à l'étranger, en même temps qu'il sera profitable aux pays où l'activité italienne trouvera un terrain favorable à son expansion.

La démission des principaux conseillers allemands de la Banque Commerciale est la condition *sine qua non* de l'accord qui n'est pas encore officiellement annoncé.

La santé de Guillaume II

DES BRUITS ALARMANTS ONT CIRCULE EN SUISSE

Zurich, 27 Décembre.

Dans la journée d'hier, des bruits alarmants ont couru en Suisse sur l'état de santé de l'empereur allemand, sans que toutefois des nouvelles de source allemande soient venues les confirmer.

En Angleterre

La question du recrutement

Londres, 27 Décembre.

L'engagement pris par M. Asquith quant au tour de roulement dans l'appel des recrues, a conduit à certaines difficultés.

Dans le Cabinet, certains ministres estiment qu'un projet de loi en faveur du service obligatoire des célibataires devrait être déposé immédiatement, c'est-à-dire le 4 janvier. D'autres, opposés au service obligatoire, demandent même, en présence de l'engagement de M. Asquith, un nouveau délai.

Or, il y a tout lieu de croire que M. Asquith s'en tiendra à sa déclaration. Il reconnaît que les ministres partisans du service obligatoire ont attendu le résultat du système de lord Derby, et que maintenant leur opinion, si l'on sait que les principaux membres unionistes du ministère sont prêts à démissionner à moins que l'engagement du premier soit strictement interprété.

Un compromis a été proposé par les adversaires de l'obligation. Lorsque les Chambres se réuniront, M. Asquith annoncera au Parlement qui si la réponse des célibataires au plan Derby n'est pas satisfaisante, le service obligatoire sera introduit immédiatement.

Les pertes maritimes

Londres, 27 Décembre.

Les statistiques maritimes établissent qu'au commencement de la guerre, les actuaires avaient estimé que les pertes de la marine marchande britannique seraient, pendant les six premiers mois de guerre, de dix millions de livres sterling. Elles ne s'élevèrent, en réalité, qu'à 2.732.000 livres sterling. Les pertes totales, pendant les seize mois de guerre, atteignent six pour cent de la valeur déclarée.

Sur Mer

Un vapeur anglais coulé

Londres, 27 Décembre.

Le Lloyd annonce que le vapeur *Hubley*, de Londres, a été coulé. Son équipage est sauvé.

En Allemagne

Dix socialistes poursuivis pour haute trahison

Zurich, 27 Décembre.

Le *Vorwaerts* annonce l'ouverture du procès de Carlsrhue ; dix socialistes, dont la compagnonne Clara Zetkin, sont poursuivis pour tentative de haute trahison ; trois autres sont accusés d'excitation à la révolte.

Noël triste

Paris, 27 Décembre.

On mande d'Amsterdam au *Temps* que Berlin a passé les fêtes de Noël dans le silence et que c'est le plus triste Noël dont on ait le souvenir.

La famille impériale n'a pas quitté de la journée le palais. On s'est contenté de distribuer les présents d'usage aux serviteurs. Aucune réception n'a eu lieu.

Au service religieux qui a été célébré dans la chapelle royale, le docteur Dryander, l'aumônier du palais, a prononcé un sermon sur la paix.

La population de la ville présentait un aspect morne.

Tous les journaux expriment l'espoir que ce Noël sera le dernier que le pays passera en temps de guerre.

L'Italie en Guerre

Le procès du major Zunini

Rome, 27 Décembre.

Quelques journaux étrangers, en rendant compte du procès du major Zunini, affirment que celui-ci aurait communiqué secrètement des renseignements de caractère militaire à sa femme, d'origine allemande, qu'une perquisition aurait été faite par ordre du commandement suprême chez un sénateur piémontais bien connu, et enfin que l'on aurait procédé à l'arrestation d'une autre officier supérieur.

De telles nouvelles sont sans fondement.

Le major Zunini n'a révélé aucune nouvelle secrète à personne. On procéda contre lui, parce que, en sa qualité de censeur, il se prévalut de quelques jugements pessimistes relevés dans quelques lettres du front soumises à sa revision, pour rédiger sur cette base des articles destinés à un journal.

L'officier, dont la femme est allemande, n'était pas le major Zunini, mais un de ses amis, témoin à son procès, et que personne n'accusa de révélation de secrets militaires.

Le commandement suprême n'a ordonné aucune perquisition, ce qui n'est d'ailleurs pas de son rôle.

Enfin, aucun autre officier supérieur impliqué dans cette affaire n'a été arrêté.

L'Impôt sur le Revenu

A LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 27 Décembre.

La Commission du Budget, réunie sous la présidence de M. Klotz, après avoir entendu, cet après-midi, M. Ribot, au sujet de l'impôt sur le revenu, a repoussé, par 22 voix contre 3, le texte adopté par le Sénat et se référant aux déclarations de M. Raoul Péret contenues en son rapport général, en date du 10 décembre, ainsi conçues : « Il va de soi que tous les ménagements équitables seraient pris vis-à-vis des contribuables mobilisés ou de ceux qui, par suite de l'état de guerre, ne pourraient acquitter immédiatement l'impôt ».

Elle a adopté, par 24 voix et 3 abstentions, le texte suivant, comprenant le texte primitivement adopté par elle : « Toutefois, le ministre des Finances est autorisé à proroger, par décret, les délais impartis pour l'accomplissement des formalités prévues par les articles sus-visés de la loi du 15 juillet 1914, de manière que la mise en recouvrement de l'impôt soit assurée avant le 31 décembre 1916 » et le texte additionnel ci-dessous :

« Un décret fixera également les conditions dans lesquelles des délais supplémentaires ne pouvant dépasser trois mois, à dater de la fin des hostilités, seront accordés aux contribuables, mobilisés ou non, qui se trouveraient empêchés, par suite d'un cas de force majeure, dûment constaté, de souscrire en temps utile. La déclaration exigée par l'article 16 de la loi du 15 juillet 1914, les délais prévus au paragraphe 2 de l'article 17 de la dite loi, seront applicables aux taxations d'office ».

A l'Académie des Sciences

LA TRIPLE ENTENTE SCIENTIFIQUE

Paris, 27 Décembre.

L'Académie des Sciences a tenu aujourd'hui, sous la Coupole, sa séance publique annuelle.

M. Edmond Perrier, qui présidait, a lu le discours d'usage. Après avoir rendu hommage aux morts de l'Académie, il a rappellé le rôle de la savante Compagnie dans la lutte pour la victoire.

« Nombreux et particulièrement délicats, a-t-il dit, sont les problèmes qui doivent occuper la Commission de physique.

« Celle de chimie se dispose à connaître de tout ce qui concerne les explosifs, les gaz lacrymogènes, asphyxiants ou meurtriers par l'emploi desquels les Allemands ont trouvé le moyen d'avilir encore la barbarie de leur guerre. Elle songe à organiser, non sans un haut-le-cœur, les moyens de rendre à des ennemis déshonorés, mais qu'il fallait cependant contenir par leurs propres moyens, gaz pour gaz, asphyxie pour asphyxie, comme le réclament instamment nos soldats menacés et les neutres eux-mêmes.

« Cette collaboration des hommes de science et de l'armée, qui a permis à l'Allemagne d'avoir constamment à sa disposition tout ce qui lui était nécessaire pour attaquer ou à se défendre dans des circonstances données, aura chez nous, nous en avons des gages, les mêmes résultats

« Un groupe de savants italiens a, de son côté, d'accord avec son gouvernement, demandé à collaborer avec nous et avec la Société Royale de Londres, pour entreprendre en commun les études nécessitées par les circonstances.

« Cette triple Entente scientifique a été bien accueillie par notre gouvernement, c'est la première fois qu'un groupement de ce genre tente de s'établir. Il pourrait devenir permanent et aurait même, en temps de paix, de sérieux avantages si, dans chaque pays, la collaboration de la science et de l'armée était maintenue ».

Trois prix sont attribués à MM. Marcellin, physicien ; Jean Blein, professeur de physique au Lycée Louis-le-Grand, et Marcel Moulin, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon, tombés tous trois au champ d'honneur.

A travers les Journaux

Paris, 27 Décembre.

L'*Homme Enchaîné*. — Le grand secret. — De M. G. Clemenceau :

Vous cherchez Castelnau ? Il vogue sur la Méditerranée. Quelle sotte histoire ! On nous la donne tout exprès pour notre front, à la veille de la grande offensive allemande qui nous est annoncée ! Ah ! si vous cherchez à comprendre.

Peut-être s'explique-t-on que le gouvernement lui-même ait jugé que le soubresaut de surprise eût pu être un peu vif, et qu'il ait préféré d'autres sujets de conversation.

Des études à Salonique ?

Le général Sarrail ne les faisait-il donc pas sur le vif depuis assez longtemps ?

Une inspection ?

Comment une épreuve, dure mais heureuse, se pourrait-elle mettre en balance avec le coup d'œil nécessairement rapide d'un inspecteur ? Et qu'est-ce qu'elles apprendront ces études que ne sachent tous les états-majors ? Et quelle critique d'inspection de Castelnau sur Sarrail, dont les relations (pour des raisons qu'il n'est pas temps de dire), ne furent pas toujours d'extrême aménité, pourra éclairer qui que ce soit sur une situation stratégique dont le principal défaut est de se découvrir avec trop de clarté ?

Se pourrait-il que le général Sarrail eût commis la faute d'envoyer d'autres dépêches que celles qu'on aurait voulu recevoir, ce qui n'aurait pas permis de rejeter sur lui des responsabilités ultimes ?

Se pourrait-il, qu'au risque de priver nos armées du Nord et du Nord-Est du haut commandement effectif (qu'on venait d'instituer tout exprès), au moment même où l'annonce d'une grande offensive ennemie devait nécessiter, je suppose, quelques précautions, on ait pensé qu'une très vieille et très profonde opposition de sentiments et de caractères permettait d'attendre de l'excellent missionnaire des contradictions à l'abri desquelles l'irresponsabilité gouvernementale pourrait commodément s'installer ?

L'événement nous le révélera peut-être. Le général de Castelnau aurait prolongé son voyage jusqu'en Chine que cela n'aurait rien changé des éléments d'un problème qui est à la portée des esprits. La plus grande victoire sur le Vardar ne vaudrait pas, pour nous, le dégagement de Lille, d'Arras ou de Soissons.

La *Guerre Sociale*. — Le Congrès socialiste. — De M. G. Hervé :

Nos pères « La Défaite » n'osent pas nous conseiller franchement de demander grâce au kaiser allemand, mais ils ont trouvé un autre moyen élégant de remettre du cœur au ventre à nos ennemis : C'est de leur faire savoir que nous voudrions causer de la paix avec les socialistes de chez eux — oh ! pas avec les socialistes du kaiser — ils n'en sont pas encore-là ! Mais avec les autres, la minorité timide, impuissante, que dirigent Liebknecht, Haase, Bernstein, Kautsky, qui, non seulement n'ose pas commencer en Allemagne une agitation républicaine, mais qui n'ose même pas prononcer le mot de République !

Je tiens à rassurer dès aujourd'hui les poilus socialistes qui sont au front — il n'y a aucun danger que ces pères « La Panique » entraînent à leur suite le Congrès de notre Parti. — Il y a, fort heureusement, dans notre Congrès, une majorité certaine pour refuser de laisser entraîner le socialisme français dans cette déroute morale !

Il y a Guesde, sur qui depuis la mort de Jaurès et de Vaillant nous avons concentré tous notre affection, et qui a encore assez d'autorité morale pour arrêter les fuyards.

Il y a Sembat, dont la voix claironnante ralliera les hésitants, Sembat qui, en même temps que Guesde, lorsque le 28 août 1914, après Charleroi, la Patrie fut en danger, sollicité d'apporter au gouvernement de la Défense nationale le concours de notre Parti, a répondu : « Présent ! »

Il y a Albert Thomas qui, par le formidable travail qu'il a fourni aux Munitions, apparaîtra dans l'Histoire comme l'égal de quelques-uns des géants du Comité de Salut public.

Il y a les délégués de notre sublime Fédération du Nord, qui viendront dire au nom de Delory, au nom de Ghesquière, au nom de Lebas, qui souffrent là-bas sous la botte allemande, avec leurs administrés — les bons bergers qui n'ont pas quitté leur troupeau aux prises avec les loups — qui viendront crier, au nom de nos départements envahis, qu'ils veulent la guerre « jusqu'au bout ».

Il y a Marcel Cachin, le jeune député de Paris, qui vient de prononcer un discours si émouvant, d'une telle puissance oratoire — ô amis socialistes des tranchées, je vais vous faire cette confidence sans violer aucun secret d'Etat — que le Congrès tout entier crut vraiment que c'était Jaurès lui-même qui parlait par sa bouche, et qui sonnait la charge pour la défense du socialisme en danger.

A propos des R. A. T.

Notre ami et collaborateur Henri Michel, sénateur des Basses-Alpes, vient de recevoir la lettre suivante du ministre de la Guerre :

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu signaler la situation des R. A. T. des classes 1893 et 1894, appartenant aux 1er et 2e bataillons du 145e régiment territorial d'infanterie, actuellement au front, qui, seuls, ne seraient pas relevés par des hommes des classes plus jeunes, comme il a été fait pour leurs camarades des classes 1892 et antérieures.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les règles en vigueur, imposées par les nécessités de l'entretien de nos effectifs, et qui sont, d'ailleurs, conformes aux dispositions de la loi du 5 août 1914, affectent aux régiments territoriaux les hommes des classes 1894 à 1890 incluses, à l'exception des pères de 5 enfants ou veufs pères de 4 enfants qui, comme les hommes de la classe 1889, sont affectés aux services de l'arrière.

Il est donc tout à fait normal que les hommes des classes 1893 et 1894, signalés par vous, restent aux 1er et 2e bataillons du 145e territorial. Leur relève par des hommes des classes plus jeunes est d'autant moins à envisager que le vote, par la Chambre des députés, de la résolution du 21 octobre dernier relative aux pères de famille nombreuse, a diminué les ressources disponibles pour l'entretien des effectifs des régiments territoriaux.

Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le ministre et par son ordre :
Le contrôleur général chargé de la direction des Services civils du cabinet du ministre :
Signé : BOONE.

A une question adressée sur le même sujet par M. Anglès, député de Sisteron, le ministre de la Guerre a fait une réponse identique.

Mort de M. de Ramel

Nimes, 27 Décembre.

M. Fernand de Ramel, ancien député du Gard, est décédé dimanche à Paris, après une courte maladie. Pendant plus de 30 ans, M. de Ramel a été, à chaque élection législative, l'adversaire du parti républicain, mais un adversaire loyal et franc comme on aime en combattre. Jamais, même aux époques de politique trouble qu'on a connues dans ce département avant la guerre, il ne s'était abaissé à des combinaisons malhonnêtes. Pour cela, et pour son remarquable talent et sa fidélité à son idéal, il emporte les regrets de ceux qui l'ont combattu.

Candidat à un siège législatif d'Alais, pour la première fois, en 1881, il ne fut élu qu'en 1889 contre M. Silhol. Réélu sans concurrent, en 1893, il fut combattu en 1898 par M. Rouquette ; en 1902 par M. Bracourt ; en 1906 par M. Plantier-Noguier ; et en 1910 par M. Valette. A chaque consultation, on constatait que les électeurs se détachaient de sa politique, et en 1914 il fut battu par son dernier concurrent.

A la Chambre des Députés, M. de Ramel s'était fait une place prépondérante, une situation de chef de parti ; il avait comparu devant la Haute-Cour après l'échauffourée de Déroulède sur la place de la Nation. M. de Ramel a représenté, pendant de longues années, le canton de Barjac au Conseil général du Gard ; au dernier renouvellement, il avait cédé son siège à son fils, qui a été tué il y a quelques mois devant l'ennemi. Un autre fils de M. de Ramel est conseiller municipal d'Alais. — J. R.

La Crise des Transports

Paris, 27 Décembre.

La Commission sénatoriale des chemins de fer s'est réunie sous la présidence de M. Georges Trouillot. Elle a entendu le colonel Gassain, sur les mesures déjà prises et celles qui le seront encore pour remédier à la crise des transports.

Les Pensions de la Marine

L'administrateur en chef de 2e classe, chef du quartier de Marseille, informe la population maritime que le paiement des pensions sur la Caisse des Invalides de la Marine (4e trimestre 1915) aura lieu dans l'ordre indiqué ci-après :

VEUVES ET ORPHELINS

Lundi 3 janvier 1916. — Matin : du numéro 1 au numéro 1.531 ; soir : de 1.532 à 2.312.

Jeudi 6 janvier 1916. — Matin : de 2.313 à 2.885 ; soir : de 2.885 à 3.316.

Samedi 8 janvier 1916. — Matin : de 3.317 à 3.701 ; soir : de 3.702 et suivants.

Retardataires. — Mardi 11 janvier 1916, le soir seulement et mercredi 12 janvier 1916, le soir seulement.

HOMMES

Mardi 4 janvier 1916. — Matin : du numéro 1 au numéro 6.427 ; soir : de 6.428 à 7.231.

Mercredi 5 janvier 1916. — Matin : de 7.232 à 7.881 ; soir : de 7.882 à 8.511.

Vendredi 7 janvier 1916. — Matin : de 8.512 à 9.065 ; soir : de 8.966 à 9.401.

Lundi 10 janvier 1916. — Matin : de 9.402 à 9.827 ; soir : de 9.828 et suivants.

Retardataires. — Mardi 11 et mercredi 12 janvier 1916, le matin seulement.

Hors le cas de force majeure, dûment établi par les intéressés, il ne sera fait aucun paiement sur certificat de vie aux dates ci-dessus indiquées, soit individuellement, soit par mandataires. Les pensionnaires sont invités à se présenter aux jours fixés, afin d'éviter tout retard.

Les Tourteaux pour l'Agriculture

On nous communique de Salon :

Le Syndicat des Fabricants d'Huiles de Marseille, pour avoir l'autorisation d'exporter les tourteaux, s'est engagé à livrer à l'agriculture et sur sa demande, la moitié de sa production à des conditions déterminées. Tandis que les livraisons à l'exportation et au commerce sont effectuées, les livraisons dues à l'agriculture restent en souffrance et sont faites avec une irrégularité flagrante.

Une réunion des agriculteurs et des Syndicats de la région sera tenue à Salon demain, mercredi, 29 courant, à 2 heures de l'après-midi, au premier étage de la mairie, sous la présidence de M. le maire de Salon.

Les intéressés sont invités à y assister, à s'y faire représenter ou à donner tous renseignements, par lettre, à M. C. Audibert, propriétaire à Salon.

PARTI SOCIALISTE

FEDERATION DEPARTEMENTALE

On nous communique :

Une assemblée des sections marseillaises du Parti Socialiste (S. F. I. O.) a eu lieu le samedi 25 du courant.

Appelée à examiner la situation de la Commission exécutive, dont la plupart des membres sont mobilisés ou empêchés, l'assemblée a décidé de confier les fonctions de secrétaire intérimaire au citoyen Cermolacce, et de laisser à ce dernier, ainsi qu'à ses autres collègues disponibles de la dite Commission, le soin de suppléer leurs camarades absents.

Le cas du secrétaire adjoint titulaire a fait l'objet d'un intéressant débat qui sera repris s'il y a lieu et si l'action déjà engagée ne donne pas de résultats immédiats.

A l'occasion de la mort de Vaillant, l'assemblée a voté un ordre du jour déplorant « la perte irréparable que font le Socialisme et l'Internationale » et adressent à sa famille les sympathies émues de la Fédération des Bouches-du-Rhône. — Pour la Commission exécutive : *Le secrétaire intérimaire*, S. CERMOLACCE.

La Loterie espagnole de Noël

Le gros lot a été gagné par l'équipage du cuirassé « Alphonse-XIII »

Le Ferrol, 27 Décembre.

Le gros lot de 6.000.000 de pesetas de la loterie de Noël est échu à l'équipage du nouveau cuirassé *Alphonse-XIII*, composé de 712 marins, actuellement ancré dans le port.

Chronique Locale

Le général commandant la 15e région a décidé que le Cercle Militaire de Marseille serait fermé, provisoirement, à partir du 1er janvier 1916.

En raison de l'état de guerre, de trop rares officiers le pouvaient fréquenter.

Le gérant restera en fonction jusqu'à nouvel ordre et les militaires qui y étaient employés rejoindront leur corps.

Ils venaient de Salon. — Avant-hier soir, quai de Rive-Neuve, un agent trouvait errants deux garçonnets, Allemand Gabriel, 13 ans, et Ferrier Emilien, 12 ans. Ces deux enfants ont déclaré avoir quitté leurs parents qui habitent Salon, le 24 décembre. Ils ont été conduits à la Sûreté.

Le nombre des jeunes filles pourvues du brevet supérieur, candidates à un emploi dans l'enseignement public est, dans les Bouches-du-Rhône, supérieur à celui des vacances de postes. Les jeunes filles munies de ce titre qui seraient disposées à accepter des suppléances ou des intérims dans le département des Basses-Alpes, sont priées de faire parvenir immédiatement leur demande à l'Inspection académique de Marseille.

La prohibition de l'absinthe. — Le général Bernard, gouverneur de Marseille, vient d'ordonner la fermeture pendant trois mois d'un débit de boissons installé rue Poids-de-la-Farine.

Le propriétaire de cet établissement avait, dans la soirée du 30 octobre, servi de l'absinthe à un soldat de la 15e section.

Conseil de Guerre. — Dans son audience d'hier, le Conseil de guerre de la 15e région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :

R..., soldat au 111e d'infanterie, poursuivi pour vol militaire, *1 an de prison.*

C..., soldat au 173e d'infanterie, section spéciale de répression de Calvi, poursuivi pour refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre, *8 ans de travaux publics.*

C..., soldat au 173e d'infanterie, section spéciale de répression de Calvi, poursuivi pour refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre, *7 ans de travaux publics.*

L..., soldat au 7e génie, poursuivi pour infraction à la police de chemin de fer, *5 francs d'amende.*

G..., du recrutement d'Ajaccio, poursuivi pour insoumission à la loi sur le recrutement, *2 ans de prison.*

Défenseurs : Me Zœller, Bertranon, Amic, Stéfani.

Quatre civils étaient poursuivis pour infraction à un arrêté interdisant de fumer. Ils ont été condamnés par défaut, l'un à *1 fr. d'amende*; les autres à *5 fr. d'amende.*

Le siège de commissaire du gouvernement était occupé par M. le capitaine Allègre et MM. les lieutenants Dunan, Audouard, Sarrien.

L'assemblée générale annuelle statutaire de la société excursionniste La Famille, sera tenue jeudi prochain, à 7 heures du soir, au siège. A l'issue, souhaits d'adieux aux nombreux jeunes soldats de la classe 1917, appelés le 5 janvier prochain.

Acte de probité. — Le jeune Dosque Raoul, âgé de 8 ans 1/2, demeurant 48, rue Sylvabelle, élève de l'école primaire de la rue Beaujour, a trouvé une petite somme qu'il a remise, de sa propre initiative, à son professeur, Mme Baudin. La réclamer au bureau des objets trouvés, Hôtel de la Police, rue de l'Evêché.

La Pastorale au Châtelet-Théâtre. — Nos lecteurs ont pu remarquer dans la vitrine de la maison Carbonel, rue Saint-Ferréol, un ravissant théâtre en miniature où sont groupés les personnages populaires de notre crèche provençale.

De ce théâtre, l'habile peintre Michelon a brossé le ravissant décor et c'est Jan, le spirituel dessinateur, qui a campé les silhouettes, lesquelles représentent les plus aimés et les plus applaudis de nos artistes, ceux qui interpréteront mercredi, au Châtelet-Théâtre, *La Pastorale*.

L'initiative de cette représentation sensationnelle appartient à notre confrère le *Soleil du Midi* qui l'a organisée au bénéfice de son œuvre patriotique « Le Linge du Soldat ».

Ce soir-là, au Châtelet-Théâtre, on rira avec d'aut

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

La « Ville-de-La-Ciotat » coulée

IL Y AURAIT 80 VICTIMES

Le ministère de la Marine nous a communiqué hier soir, par les soins de l'Agence Havas, la note suivante :

Le paquebot Ville-de-La-Ciotat *a été torpillé et coulé dans la matinée du 24 décembre en Méditerranée, sans avis préalable, par un sous-marin ennemi.*

L'équipage et les passagers ont été recueillis en majeure partie par un vapeur anglais. Les détails manquent.

Voici, sur cet événement, les renseignements que nous avons pu recueillir à Marseille, auprès de la Compagnie des Messageries Maritimes :

La *Ville-de-La-Ciotat*, que commandait M. Lévêque, venait d'Extrême-Orient. Il avait 137 passagers et 134 hommes d'équipage. Il quitta Port-Saïd le 22 au soir et, le 24, à la première heure, croit-on — car les télégrammes sont peu explicites — il se trouvait non loin de Candie, lorsqu'un sous-marin émergea. Sans prévenir, comme les pirates en ont pris l'habitude, le sous-marin commença à canonner la *Ville-de-La-Ciotat*.

Immédiatement, le commandant Lévêque donna l'ordre de mettre les embarcations à la mer. La manœuvre commença et les passagers prirent place pendant que la canonnade continuait. Le paquebot reçut de très nombreux obus et il coulait rapidement. Lorsque le sous-marin comprit qu'aucun moyen de sauvetage ne pouvait s'offrir à ses malheureuses victimes, il s'enfonça et disparut.

Cependant, le pirate se trompait.

En effet, un vapeur anglais ne tardait pas à arriver sur les lieux du sinistre drame. C'était le *Méroé*, du port de Liverpool. Il s'approcha rapidement et recueillit les naufragés qui se trouvaient dans les chaloupes ; on en repêcha également quelques-uns qui étaient tombés à la mer. Mais il fut impossible de retrouver tout le monde, car un certain nombre de personnes avaient déjà été englouties.

Lorsque les passagers et les hommes de l'équipage furent sur le pont du *Méroé*, on procéda à un appel et on constata 80 manquants, dont 35 parmi les passagers et 45 faisant partie de l'équipage. Au nombre de ceux-ci se trouvent 22 européens ; les 23 autres sont des indigènes. L'état-major entier a été sauvé.

La *Ville-de-La-Ciotat* était engloutie depuis longtemps que le *Méroé* se dirigea vers Malte, où les survivants furent débarqués ; ils y reçurent le meilleur accueil de la part des autorités et de la population. On ignore encore à la Compagnie la date de leur retour à Marseille.

La *Ville-de-La-Ciotat* était une des plus belles unités de la flotte des Messageries Maritimes. Elle mesurait 152 mètres de long, 18 mètres de large et 15 mètres de creux. Son tonnage était de 6.630 tonneaux et sa machine, de 7.200 chevaux, lui impulsait une vitesse normale de 16 nœuds. La *Ville-de-La-Ciotat* avait été construite sur les chantiers de La Ciotat appartenant à la Compagnie, il y a dix-sept ans.

La *Ville-de-La-Ciotat* était attendue hier à Marseille. — M.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Vincent Schiano-Locurcio, employé à la Coopérative des patrons pêcheurs de la Halle Vivaux, soldat au 7e d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 novembre 1915, à l'âge de 24 ans.

De M. Antoine-Martin Santinelli, soldat au 4e colonial, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 6 novembre 1915.

De M. Etienne Ripert, soldat au 112e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Bourges, le 15 décembre 1915.

De M. Auguste Maurizi, soldat au 22e colonial, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 33 ans.

De M. Jean-Baptiste Garoute, soldat au 8e colonial, tué à l'ennemi le 5 novembre 1915, à l'âge de 33 ans.

ᴗ Hier après-midi ont eu lieu, à la gare Saint-Charles, les obsèques du soldat Jacques Moreno, soldat au 415e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé des suites de ses blessures. Les honneurs funèbres étaient rendus par un détachement du 141e d'infanterie. M. le capitaine Cuisenier représentait M. le gouverneur de Marseille.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Remise de décorations

M. le lieutenant-colonel Ansaldi, commandant le dépôt du 141e régiment d'infanterie, remettra à deux heures, dans la cour de la caserne du Muy, un certain nombre de Médailles militaires et de Croix de guerre à des soldats récemment cités à l'ordre du jour de l'armée.

Une compagnie du 141e d'infanterie rendra les honneurs.

Obsèques d'un brave

Les obsèques du soldat Moreno Jacques, du 415e d'infanterie, blessé de guerre, ont eu lieu hier, à 3 heures, à la gare Saint-Charles. Les honneurs funèbres ont été rendus à ce brave par les représentants de la Pitié Suprême, un piquet du 141e, composé de huit hommes plus une députation de deux hommes en tenue des jours. Le corbillard portait l'écharpe de la Pitié Suprême et la couronne de laurier aux couleurs tricolores, offerte par cette Œuvre à tous les militaires morts pour la patrie dans les hôpitaux de notre ville. M. Giraud représentait la municipalité.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours du 19 novembre au 16 décembre aura lieu le mercredi 29 décembre de 9 heures à 16 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 2.601 à 3.000 du 4e canton.

La perception de la rue de la Darse, 4, paiera les retardataires.

La perception du boulevard des Dames, 63, paiera du numéro 2.251 à 2.300 du 3e canton, et du numéro 2.251 à 2.600 du 4e canton.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 4.501 à 5.000 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera les retardataires.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 3.251 à 3.750 du 7e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 3.701 à 4.200 du 11e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera les retardataires.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 2.251 à 2.750 des 10e et 11e cantons.

La Noël des blessés militaires

Nous avons dit avec quel dévouement dans les diverses formations de notre ville on mit tout en œuvre pour permettre à nos glorieux blessés de fêter la Noël le plus joyeusement possible. Aux hôpitaux que nous avons déjà cités, où nos braves soldats furent particulièrement soignés, il convient d'ajouter celui de la Jouvène, à La Valentine, qui gratifia ses hospitalisés d'un excellent repas suivi d'un brillant concert, ainsi que l'hôpital de la Bourse Libre du Travail, à la Joliette. Indiquons aussi qu'un groupe de blessés de l'Hôpital militaire furent conduits, par les soins de Mlle Roget-Lévêque et de Mme Magdelon, à Château-Gombert, où, après un repas succulent, on leur distribua force cadeaux et friandises.

Mais nous ne saurions terminer cette énumération sans remercier les Dames du Marché central qui, avec leur générosité coutumière, firent don de 10.000 mandarines aux hôpitaux de notre ville et de la banlieue. Elles n'oublièrent pas non plus nos prisonniers de guerre qui eurent, eux aussi, leur part de gâteries.

Dans les P. T. T.

Le total des sommes versées par le personnel des P. T. T. des Bouches-du-Rhône depuis le début de la guerre, s'élève à 136.296 fr. 95.

Les 7.653 francs du mois de décembre ont été employés comme suit :

Orphelins serbes, 300 fr. : Envoi de vêtements dans les dépôts et aux Dardanelles, 1.500 fr. ; Subvention à l'hôpital Saint-Sébastien, 500 fr. ; Assistance aux départements envahis, 1.000 fr. ; Secours aux familles du personnel mobilisé et non commissioné, 1.608 fr. ; Subvention à la fondation des convalescents « La Jouvène », 600 fr. ; Aux orphelins de la guerre, 500 fr. ;A l'armée belge, 300 fr. : Linge du Prisonnier « Comité de secours aux soldats », 100 fr. ; A l'Œuvre de rééducation des mutilés (Mairie), 200 fr. ; Secours aux familles des camarades tués, 200 fr. ; Secours divers, 45 fr. ; « Nos soldats » permissionnaires sans famille et réformés n° 2, 200 fr. ; Orphelinat des agents des P. T. T., 500 fr. ; Vestiaire de deuil des orphelins « Ecole Edgar-Quinet », 100 fr. Total : 7.653 francs.

TONI KOLA SECRESTAT
Vin à 15 degrés, dans tous les Cafés

La « Journée du Poilu »

Le Comité régional de la « Journée du Poilu » se fait un plaisir d'adresser ses plus sincères remerciements aux instituteurs et institutrices publics et libres, aux trois Sociétés de Croix-Rouge, au Syndicat des Dames du Marché Central, des Poissonnières, aux Syndicats patronaux, au Syndicat d'Initiative de Provence, à Messieurs les commissaires des bureaux sédentaires, aux propriétaires d'automobiles qui ont bien voulu mettre leurs voitures à sa disposition, aux gracieuses et zélées vendeuses, et enfin à toutes les personnes dont le dévouement a assuré le bon fonctionnement et l'organisation de cette vente.

Le Comité informe le public qu'un certain nombre de broches, Croix de guerre et épingles de cravates sont encore en vente à son siège, 5, rue Arménty.

***

Le Comité local nous communique sa deuxième liste de souscription :

Ecole de jeunes filles, 50 rue de Lodi, 50 fr.; école de filles rue Falque, 50 fr.; école de filles rue de l'Evêché, 50 fr.; école de filles de Saint-Loup, 5 fr.; Mme Maurin Franchet,10 fr.; Société de Transports Gondrand frères, 250 fr.; Comité de secours du lycée de garçons, 100 fr.; école de filles, cours Julien, élèves et maîtresses, 100 fr.; école de garçons de Saint-Just, 20 fr.; M. Schull, 10 fr.; M. Félix Raynaud, 10 fr.; pensionnat de filles, 50, rue Dragon, 20 fr.; école de garçons des Catalans, 12 fr.; école de filles de la Tête-Noire, 50 fr.; général Latour d'Affaure, 30 fr. ; école de filles, rue des Bergers, 30 fr. ; école de filles, rue Fortuné, 30 fr. ; école de garçons 127, rue de Lodi, 40 fr.; école de filles rue des Abeilles, 50 fr.; école de garçons Saint-Charles-Gare, 15 fr.; école de filles rue de l'Eclipse, 70 fr.; école de garçons du boulevard Henri-Boulle, 20 fr.; école de filles boulevard des Dames, 50 fr.; école de filles rue de l'Olivier, 55 fr.; veuve C. B., 5 fr.; école maternelle privée rue Longue-des-Capucins, 5 fr.; école de filles rue Vincent-le-Blanc, 20 fr.; institution de garçons, Ad. Dozol, 10 fr.; M. Dallaporta, 20 fr.; MM. Périé et Buissière, 200 fr.; les pilotes de Marseille, 500 fr.; maison Legrand-Bardon et Cie, 100 fr.; école maternelle rue des Dominicaines, 5 fr.; M. Jacques Valensi, 5 fr.; M. André Valensi, 5 fr.; un groupe de cheminots de Miramas, service de la traction, 15 fr.; Mme et M. Bohn, 100 fr.; M. Rabattut, 5 fr.; école de garçons de Sainte-Marguerite, 10 fr.; anonyme, 20 fr.; école de garçons de Sainte-Anne, 10 fr.; M. Guichard, 100 fr.; école maternelle rue des Bergers, 10 fr.; un groupe de musiciens de l'armée britannique, 17 fr. 50 ; école de garçons, rue Sainte-Cécile, 20 fr.; anonyme, 5 fr.; Comité d'intérêts du quartier de la Cabucelle, 25 fr.; collecte faite par M. le pasteur Bruguière, 301 fr. 80.

Le **Nabi** est vraiment le savoureux déjeuner complet, léger, économique : 10 cent. partout.

Les Pêcheurs de l'Estaque et l'Œuvre de Solidarité nationale

La population maritime de l'Estaque, toujours aux aguets pour soulager les infortunes de quelque nature, avait dès le début des hostilités constitué un Comité de solidarité nationale. Les membres souscripteurs peu nombreux, malheureusement, avaient consenti au prix de grands sacrifices de prélever le 5 % sur le montant brut du produit de leur pêche.

Ce prélèvement a permis en maintes circonstances, d'apaiser les souffrances morales des nombreux défenseurs de notre sol blessé ; d'atténuer les misères des familles de ceux tombés au champ d'honneur ; procurer aux sans famille un abri et la nourriture pendant la durée de leur permission ; l'envoi des colis de toutes sortes aux prisonniers ; du linge aux réfugiés et des matinées récréatives et lunch aux convalescents en traitement dans les hôpitaux de notre ville. Nous ne pouvons mettre sous les yeux du public toutes les lettres de remerciements et de félicitations émanant des nombreux secourus dont le Comité entend conserver l'anonymat, mais nous ne pouvons passer sous silence la dernière qui témoigne de la reconnaissance pour toutes les associations similaires dont le but est identique.

Monsieur le Président du Comité
des Pêcheurs de l'Estaque-Plage

Nous ne pouvions laisser passer cette journée du 17 courant sans que mes camarades et moi prenions la liberté de vous remercier infiniment de la réception amicale, chaleureuse et touchante que votre aimable Société de l'Estaque-Plage organisée par le Comité d'Initiative de Provence a bien voulu nous offrir.

Aussi, Monsieur le président, c'est du plus profond de notre cœur que nous vous adressons notre gratitude de cette matinée récréative laquelle nous a fait bien plaisir.

Croyez, Monsieur le président, qu'en faisant nos adieux à vos généreux sociétaires et artistes nous emportons de l'Estaque-Plage dont votre Syndicat des Pêcheurs et Société l'Union Musicale, si parfaitement organisées, nos meilleurs souvenirs.

Recevez, Monsieur le président, de la part des poilus en traitement à la salle Legouest, de l'hôpital militaire, nos salutations les plus distinguées.

Vos dévoués reconnaissants, Firmin Calas, 40e de ligne ; Maurice Veillet, 366e de ligne ; Henri Raissiguier, 8e colonial ; J.-Abel Poitevin, 131e d'infanterie.

Marseille, le 19 Décembre 1915.

La modestie de cette lettre prouve surabondamment que les Œuvres de solidarité ont une grande portée morale sur nos valeureux poilus pour lesquels on ne saurait trop faire.

Qu'il nous soit permis d'adresser nos remerciements à ces généreux pêcheurs, à leur Conseil d'administration qui a si bien compris sa tâche, et à l'élément féminin qui prête si gentiment et gracieusement son concours en toutes circonstances en faveur de nos braves.

Rixe mortelle à Gardanne

UN JOURNALIER ITALIEN TUÉ A COUPS DE REVOLVER

Gardanne, 27 Décembre.

Une rixe violente, dont les mobiles ne sont pas exactement connus, éclatait hier soir vers 10 heures sur le boulevard Bontemps entre sujets italiens : elle devait se terminer d'une façon tragique pour l'un d'eux. Le revolver s'étant mis de la partie, le journalier Jean-Baptiste Abba, 34 ans, reçut divers projectiles qui l'étendirent net sur le sol.

Au bruit des détonations, la gendarmerie aussitôt prévenue, se mit immédiatement en campagne et parvint à arrêter l'auteur présumé de ce meurtre : c'est un cordonnier, nommé Joseph Margioli, âgé de 26 ans.

Il a été, après un premier interrogatoire, écroué à la disposition du Parquet d'Aix.

L'enquête se poursuit.

Les Réfugiés serbes à Marseille

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro que des orphelins serbes devaient arriver à Marseille et qu'une délégation de l'Association des Orphelins de la Guerre était venue pour les recevoir.

Deux vapeurs, venant de Salonique, sont arrivés hier, le *Santanna*, de la Compagnie Cyprien Fabre, et le *Chaouia*, de la Compagnie Paquet. Le *Santanna* est entré au Frioul dans la soirée d'avant-hier, et le *Chaouia* hier matin.

Dès la première heure, hier matin, M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, accompagné de M. Havard, inspecteur d'Académie, de plusieurs dames patronnesses de l'Association des Orphelins et d'un commissaire spécial, s'était rendu au Frioul. Pendant toute la matinée, les mesures ont été prises pour le logement à Marseille des orphelins et leur envoi dans les stations où ils attendront les jours meilleurs que les malheureux enfants méritent bien.

A 2 heures, le *Chaouia*, que commande M. Calviès, quittait le Frioul et venait prendre la place qui lui était désignée, sur bouées, près du pont du môle de l'Abattoir. M. Calviès quittait bientôt son navire pour se rendre au bureau de la Marine où nous avons eu le plaisir de le rencontrer.

A bord du *Chaouia* se trouvent 96 adultes, tous réfugiés serbes, et 44 orphelins de la même nationalité. Le plus jeune est âgé de 7 ans ; le plus âgé en a 17. Ils ont été admirablement soignés à bord ; ils quitteront le navire ce matin.

Quant au *Santanna*, il est demeuré au Frioul pendant toute la journée et n'est rentré dans le bassin National qu'à 6 heures du soir. Les 200 réfugiés serbes qui ont fait le voyage à bord de ce paquebot débarqueront également ce matin.

Dans l'Armée

PROMOTIONS

Paris, 27 Décembre.

Sont promus :

INFANTERIE. — *Au grade de colonel* : les Lieutenants-colonels Lacapelle, du 37e d'infanterie; Moilandin, du 31e d'infanterie ; Vidalon, du 28e d'infanterie; de Labrouhe de Laborderie, du 59e d'infanterie; de Combarieu, du 97e d'infanterie; Adam, du 3e mixte zouaves-tirailleurs; Gayral, du 267e d'infanterie; Buhler, du 47e d'infanterie; de Parseau du Plessix, du 130e d'infanterie; Cadet, du 312e d'infanterie; Cordière, du 2e étranger (Maroc); Planel, du 261e d'infanterie; Leduc, du 34e d'infanterie.

Au grade de lieutenant-colonel : les chefs de bataillon Meaudre de Sugny, du 128e d'infanterie; Eberlé, du 368e d'infanterie; Rey, du 61e d'infanterie; Barrard, breveté hors cadres état-major; Valzi, du 129e d'infanterie; Lainné, du 1er mixte zouaves-tirailleurs; Gamet de Saint-Germain, du 169e d'infanterie; Marchand, du 248e; Tardy, du 319e; Guedeney, hors cadres état-major; Arnoux de Pirey, du 60e d'infanterie; Payard, du 117e; François, du 207e; Nicloux, du 135e; de Valon, du 418e; Pinault de la Touche, du 2e; Gignoux, du 341e; Roye, du 107e; Jeanpierre, du 146e; Fleury, du 352e; Naquard, du 32e; Puech, du 288e; Confortini, du 52e; Dubois du 174e; Lenfant, du 29e; Delom, du 2e mixte zouaves-tirailleurs.

Pettelat, hors cadres état-major; Montjean, du 100e d'infanterie; Derbos, du 40e; Chedeville, hors cadres état-major; Echard, du 302 d'infanterie; Gizard, du 40e; Bastien, hors cadres état-major; Vicq, du 132e d'infanterie; Delattre, du 143e; Payerne, du 50e; Ducongé, du 64e; Lambert, hors cadres état-major; Salles, du 26e d'infanterie; Nauges, du 106e; Menettrier, hors cadres état-major; Lafouge, du 93e d'infanterie; Mellier, du 359e; Poupard, du 134e; Pierret, hors cadres état-major; Bonnet, hors cadres état-major; Leyraud, hors cadres état-major; Koch, du 66e d'infanterie; Bezu, hors cadres, Maroc; Dessigny, du 138e d'infanterie; Wildermuth, hors cadres état-major; Schultz, hors cadres, Maroc; Brusselet, du 83e d'infanterie; Perrochat, du 326e; Estèbe, du 92e; Moles, du 130e.

Au grade de chef de bataillon : les capitaines Prévôt, du 36e d'infanterie; Belgrand, du 41e de chasseurs; Dumas, du 408e d'infanterie; Freyne, du 238e; Laclotte, du 131e; Bonifas, du 52e; Pouhaer, du 312e; Fralon, du 101e; Pusey, du 81e; Dutheil de la Rochère, du 278e Abbadie, du 135e; Delbral, du 4e; Retournard, du 379e; Companyo, du 363e; Don, du 269e; Triol, du 128e.

Lecointre, 155e; Gaggeri, 164e; Labordère, 31e; Desothez, 109e; Maure, 64e; Bertier, 344e; Erhard, 225e; De Havinel, 240e; Panouze, 209e; Hiriart, 141e; Pardineille, 328e; d'Hilly de Chevilly, 289e; Venel, 153e; Rouget, 325e; Juillet, 288e; de Widerspach-Thor, breveté hors cadres; Lamarche, 144e; Jure, 261; Massat, 9e de marche de zouaves; Cantegril, 296e; Caucanas, 111e; Grand, 131e; Huot, 62e chasseurs; Cordonnier, 33e; Compeyrot, 95e; Musin, 327e; Moisan, 62e; Bordage, 337e; Lebianc, 280e; Livorain, 71e; Levêque, 27e; de Gorostarzu, 115e; Deschamps, 417e; Millot, 207e; Batton, 3e mixte zouaves-tirailleurs; de Vauzelles, 264e; Pinta, 1er mixte zouaves-tirailleurs; Marotte, état-major; Brun, 122e; Rouchon, 359e; Berische, 231e; Deleau, 11e chasseurs; Mélin, 2e de marche de zouaves; Tron de Bouchony, 321e; Lefebvre, 128e; Christment, 65e chasseurs; Cret, 22e; Fleuriot, 31e; Dupas, 4e de marche de tirailleurs; Saffar, 300e; Potron, 68e; Féral, état-major; Sauvain, 10e; Fouin, 134e; Giordani, 220e; Bichot, 150e; Martinet, 37e; Campagne, 16e; Beaulieu, 151e; Saligner, 306e; Michaut, 10e; Zevaco, 291e; Carrot, 170e; Has, 27e chasseurs; Girard, 132e.

Mamartinie, 326e; Adam, 141e; Vince, 318e; Fabiani, 204; Cordeau, 224e; du Guiny, 4e de marche de zouaves; Berthelot, 223e; de Buretel de Chassey, 44e; Duchat, 4e de marche de tirailleurs; Crépin, 143e; Megemont, 292e; Auzouy, 7e de marche de tirailleurs; Lesdos, 49e; Vesque, 356e; Régnier, 401; Thibault, 412e; Mey, 415e; Mignon, 103e; Coffy, 415e; Caput, breveté hors cadres; Delpech, 281; Grisez, 224e; Léger, 366e; Dennery, breveté, 162e bataillon de chasseurs; Bord, 106; Loyer, 64e; Grandjean, breveté hors cadres d'état-major; Mondielli, 3e de marche de zouaves.

Boicain, 65e; David, 297e; Rabusseau, 66e; Le Villain, 365e; Hug, breveté hors cadres d'état-major; Lespinasse, 218e; Voituriez, 155e; Dewatre, 63e; Donarel, 258e; Dazzy, 147; Brun, 70e bataillon de chasseurs; Bride, 43e; Fleury, 304; Buriet, breveté hors cadres d'état-major; Bharreyre, breveté hors cadres d'état-major; Jannot, 17e bataillon de chasseurs; Boutaud, 117e; Guilhot de Lagarde, 156e; Lorioz, 273e; Moyrand, breveté hors cadres d'état-major; de Maintenant, 58e; Heranney, 8e de marche de zouaves; Plée, breveté hors cadres d'état-major; Pinon, 2e; Bosquet, 232e; Burtschell, 106e bataillon de chasseurs; Uffler, 275e; Delhor, 297e; Fougeroux, hors cadres du service de l'aéronautique; Thollon, 42e; Leroy, breveté hors cadres d'état-major; Coulon, breveté, 122e; de Witkowski, breveté hors cadres d'état-major.

De Gouvello, 71e; Brique, breveté hors cadres d'état-major; Delacroix, 31e bataillon de chasseurs; Escarguel, 3e mixte de zouaves et tirailleurs; de Beaucorps, 107e; Fraillery, 109e; Auboin, 305e; Tricottet, 324e; Lyet, 98e; Spiral, breveté hors cadres d'état-major; Barbancey, 50e; Helfenbein, breveté hors cadres d'état-major; Terriou, 92e; Barthélemy, 37e; Roche, 218e; Bourgine, breveté hors cadres d'état-major; Cader, 82e; Dumont, 1er de marche de tirailleurs; Camare, 81e.

Bastidon, état-major; Keysmi, du 369; Schweisguth, état-major; Jaillot, du 421e; Clament-Lapeyrière, breveté hors cadres; Lansac du 14e; Laconbe, état-major; Cancel, hors cadres, Maroc; Gleizes, état-major du corps expéditionnaire des Dardanelles; Bertucat, état-major du corps expéditionnaire des Dardanelles; Leblois, du 2e zouaves; Miquel, hors cadres, affaires indigènes; Barre, état-major particulier de l'infanterie; Callais, 1er étranger, Maroc; Félix, du 13e; Hadet, du 23e; Duprat de Lacroquette, du 1er étranger, Maroc; Maunoury, du 23e; Houpert, du 114e.

Au grade de capitaine : les lieutenants Ranchin, du 58e; Tranier, du 3e; Cosson, du 141e; Mondet, du 3e; Moiset, du 141e; Grapinet, du 141; Isner, du 3e; Gay, du 53e; Tissane, du 80e; Biéche, du 96e; Dassain, du 143e; Lavigne, du 143e; Mathieu, du 141e; Germanaz, du 25e bataillon de chasseurs; Carl-Lamy, du 3e; Rideau, du 27e bataillon de chasseurs; Bertrand, du 6e bataillon de chasseurs; Engasser, du 11e; Allard, du 7e bataillon de chasseurs; de Fouquet, du 173e; Juillet, du 75e; Pophillat, du 3e bataillon de chasseurs; Perier d'Hauterive, du 52e bataillon de chasseurs; Mengin-Lecreulx, du 159e; Laurent du 58e.

CAVALERIE. — *Au grade de colonel* : les lieutenants-colonels de Batz, du 10e hussards; de Tessières de Blanzac, du 17e de marche des hussards; Luce de Trémont, du 29e dragons.

Au grade de lieutenant-colonel : les chefs d'escadrons Bocher, du 6e spahis; de Guinebaud, du 1er dragons; de Bazelaire, du 34e de marche de dragons; Devanlay, état-major de la 129e division d'infanterie; Mauche, détaché au 129e.

Au grade de chef d'escadron : les capitaines Machenaux, du 21e chasseurs; de Lastic, du 30e dragons; Audouard, état-major de la 18e division d'infanterie; Dubois, du 7e chasseurs; Blavier, du 23e dragons; Constantin, du 5e cuirassiers; Blache, du 13e chasseurs; Bondet de la Bernardie, du 1er chasseurs; Vignon, du 15e dragons; Couturier, du 8e cuirassiers; de Perseval, état-major de la 23e brigade légère; de Vaulchier, du 26e dragons; Pichon-Vendeuil, du 3e chasseurs; Piette, du 22e dragons; Muller, du 16e territorial.

Magdelain, 11e cuirassiers ; Fromont de Bouaille, 23e dragons ; Dubois, 11e hussards ; Méric de Bellefon, 20e dragons ; Dutheil de la Rochère, 26e dragons ; Cizard, 3e dragons ; Rondet, 4e chasseurs ; de Vassoigne, état-major, 11e brigade de dragons ; de Bacciocchi, 18e dragons ; de Froidefond des Farges, 25e dragons ; de Ganay, 3e spahis ; Massiet, 7e chasseurs d'Afrique ; Grémaud, régiment de marche de spahis marocains ; Corrard des Essards, 17e chasseurs ; Nativelle, 18e chasseurs ; Pichat, état-major du 1er corps de cavalerie.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 27 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, un tir exécuté sur les positions ennemies entre la grande dune et la mer a donné de bons résultats. Les parapets ont été détruits en plusieurs endroits. Un blockhaus de la première ligne allemande a sauté.

En Artois, dans la soirée d'hier, nous avons fait exploser une mine au nord-ouest de la cote 140, dont l'ennemi, empêché par nous, n'a pu occuper l'entonnoir.

Entre Somme et Oise, notre artillerie a dispersé un détachement ennemi au nord-est de Chilly. Entre Somme et Reims, nos batteries ont endommagé un ouvrage allemand au nord de Moussy.

En Champagne, près de la cote 193, après un bombardement, l'ennemi a dirigé sur nos lignes une attaque qui a été facilement repoussée.

Dans les Vosges, au nord du Linge, notre artillerie a réussi à démolir une batterie casematée et des abris de mitrailleuses. Nous avons également bombardé avec succès les tranchées ennemies du Schratzmaennelle.

ARMÉE D'ORIENT

Situation sans changement sur notre front.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

En dehors de la canonnade habituelle, aucun événement important à signaler au cours des deux journées précédentes.

Paris, 27 Décembre.

Le Conseil économique s'est réuni, hier, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Viviani. MM. Méline, Clémentel, Nail et Thierry y assistaient.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 27 Décembre.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Lutte d'artillerie violente sur tout le front belge.

Nous avons exécuté des tirs efficaces sur diverses batteries allemandes des environs de Schoor et Wouven.

De l'infanterie ennemie qui se rassemblait dans les tranchées, a été dispersée par notre feu près de Wouven et de la Maison du Passeur.

LA CLASSE 1917

Le rapport de la Commission sénatoriale de l'armée

Paris, 27 Décembre.

Le rapport sur l'incorporation de la classe 1917, fait au nom de la Commission sénatoriale de l'Armée, par M. Gervais, vient d'être distribué.

Après avoir examiné successivement les questions relatives aux effectifs et à l'hygiène, le rapporteur conclut ainsi :

« C'est un sacrifice nouveau fait par la nation pour la Défense suprême de la Patrie, sacrifice merveilleux, consenti avec allégresse par les braves enfants qui vont prendre les armes avec une résolution et un stoïcisme admirables, et par leurs parents.

« Aussi, dans ce moment même où nous allons décider que des milliers de nos fils se rangeront sous les plis glorieux de notre drapeau, c'est avec leurs pensées que les nôtres vont vers l'avenir prochain, nous l'espérons, qui les verra ramener sous les étendards victorieux la paix du monde avec le triomphe de la France. »

Les Mandats postaux entre la France et la Suisse

Leur montant sera limité à 200 francs par jour et par personne à partir du 1er janvier 1916

Paris, 27 Décembre.

En raison de la situation actuelle et de la fréquente variation des changes, une entente vient d'être conclue entre les administrations des postes de France et de Suisse, en vue de limiter provisoirement à deux cents francs par personne et par jour le montant maximum des sommes qui seront expédiées au moyen de mandats postaux ou télégraphiques de France en Suisse, ou vice versa, à partir du 1er janvier 1916.

La même limite de deux cents francs sera observée pour les mandats de recouvrements et d'envois contre remboursement.

Par contre, la nouvelle réglementation ne sera pas applicable aux mandats adressés aux prisonniers de guerre par l'intermédiaire de la Suisse ; ces mandats pourront, comme par le passé, atteindre le maximum de mille francs.

La Récompense des braves

LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLE MILITAIRE

Paris, 27 Décembre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur :

Pour officier : Cassel, chef de bataillon au 59e régiment territorial d'infanterie; Crepinet, chef d'escadron au 2e régiment d'artillerie de montagne; Serand, chef de bataillon au 81e régiment territorial d'infanterie ; Noel, chef de bataillon au 24e régiment d'infanterie coloniale.

Pour chevalier : Terrin, lieutenant de réserve au 240e régiment d'infanterie ; de Peyrecave de Lamarque, lieutenant à l'escadrille C. 6 ; Bertho, capitaine au 96e régiment d'infanterie; Dardayrol, lieutenant observateur à l'escadrille M. F. 8; Gibert, capitaine au 24e régiment d'infanterie coloniale; Nungesser, adjudant pilote à l'escadrille N. 65 1er groupe de bombardement; Maria, sous-lieutenant au 2e groupe d'aviation, escadrille N. 26.

Inscription au tableau spécial pour la Médaille militaire :

Ciboire, soldat au 42e régiment d'infanterie coloniale; Remillier, caporal au 7e bataillon de chasseurs; Teulon, sergent pilote à l'escadrille M. F. 63; Luciani, adjudant au 8e colonial; Benoit, soldat au 4e d'infanterie coloniale; Garrabit, soldat au 22e d'infanterie coloniale; Mielle, soldat au 8e d'infanterie coloniale ; Keruzore, médecin auxiliaire au 22e d'infanterie coloniale; Molinier, adjudant au 24e régiment d'infanterie coloniale; Seriez, sergent au 95e d'infanterie ; Mailhac, soldat au 96e d'infanterie ; Rouquet, caporal au 44e d'infanterie coloniale; Simon, sergent au 2e groupe avionation escadrille 26.

Les promotions et nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Delpech, soldat au 42e d'infanterie coloniale; Montignac, soldat au 89e d'infanterie territoriale; Chignier, chasseur au 63e bataillon de chasseurs alpins; Pechinet, soldat au 17e d'infanterie ; Blaise, soldat au 17e d'infanterie; Brest, sergent au 7e génie; Drevon, soldat au 359e régiment d'infanterie; Giran, chasseur au 23e bataillon ; Le Roux, adjudant chef au 8e d'infanterie coloniale; Renaud, caporal au 8e d'infanterie coloniale; Scarpellini, canonnier conducteur au 2e d'artillerie de montagne.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 27 Décembre.

Le commandement suprême de l'armée italienne fait le communiqué officiel suivant :

Dans la vallée de la Giudicaria, pendant la journée du 26 décembre, notre artillerie a ouvert le feu contre les positions aux environs de Cologna, sur lesquelles on avait signalé les batteries ennemies et a provoqué par son tir précis de grandes explosions et un incendie.

L'activité de nos petits détachements dans les vallées du Rio-Cameras (Adige) et du torrent Maggio (Brenta), nous a valu des rencontres favorables avec l'ennemi auquel nous avons fait quelques prisonniers.

Sur le Carso, pendant la nuit du 25 au 26 décembre, une tentative d'attaque de l'ennemi contre nos positions du Monte-Sei-Busi a été promptement arrêtée par le feu de nos troupes.

Signé : CADORNA.

Le duc des Abruzzes décore deux matelots français

Tarente, 27 Décembre.

Le duc des Abruzzes a décoré deux matelots français du détachement de Brindisi, avec ordre du jour suivant :

Comme suite aux pouvoirs que le décret royal du 1er juillet me confère, je décerne la médaille de bronze de la Valeur militaire au marin électricien Louis Ronsoli et au gabier Jean Tual, appartenant au torpilleur français *369*, pour avoir spontanément, aussitôt après l'explosion du *Benedetto-Brin* à Brindisi, monté à bord du cuirassé, et, commandés par le lieutenant Resasco, s'être dirigés vers un endroit où se trouvaient de nombreuses caisses de munitions que l'incendie menaçait.

Avec un calme admirable et un mépris profond du danger, ces deux matelots ont coopéré efficacement, avec le lieutenant Resasco, à débarrasser le pont de tout le matériel dangereux, donnant ainsi un bel exemple de camaraderie et de fraternité d'armes en ces douloureuses circonstances.

Le vice-amiral commandant l'armée navale italienne, Signé : *Louis de Savoie.*

Le Recrutement en Angleterre

Le rapport de lord Derby

Londres, 27 Décembre.

Un Conseil de cabinet a eu lieu cet après midi en vue de discuter le rapport de lord Derby sur le résultat du recrutement.

On croit que le premier ministre fera une déclaration à ce sujet, peu de temps après la reprise du Parlement.

Le Congrès national socialiste

TROISIEME JOURNEE

Paris, 27 Décembre.

Communiqué du secrétariat du parti socialiste sur la troisième journée du Congrès :

« Le Congrès a tenu une première séance dans la matinée. Cette séance s'est ouverte, à 10 heures, sous la présidence de M. Compère-Morel, assisté de MM. Picavez et Ringuier. Interviennent dans le débat sur l'examen de la situation générale : MM. Ponard, Groussier et Stakelberg.

« A la séance de l'après-midi, tenue sous la présidence de M. Mistral, assisté de MM. Boisson et Molin, le Congrès entend dans le débat sur l'examen de la situation, MM. Bedouce, Gros, Sembat, Loriot et Albert Thomas.

« Parmi les interventions faites en séance d'hier, omission s'est produite de l'intervention d'Edouard Milhaud. »

Dans les Balkans

La détresse de l'armée bulgare

Athènes, 27 Décembre.

On télégraphie de Salonique à la *Patrie* que, d'après le récit de trois déserteurs bulgares, l'armée bulgare souffrirait de la dysenterie. La nourriture serait très mauvaise.

L'armée manquerait d'habillements et de chaussures.

Le roi de Bulgarie à Monastir

Athènes, 27 Décembre.

On mande de Florina que le roi

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

adressées par les familles

Giboin Emmanuel-Célestin, soldat au 111e régiment de ligne, 1re compagnie, disparu du 19 au 20 août 1914, à Dieuze, numéro matricule 15-04.925, est recherché par Mme Rose Giboin, à Figanières (Var). La famille n'a reçu encore aucune nouvelle précise, il est présumé blessé prisonnier.

M. Loison Jean-Baptiste, habitant Saint-Jean-les-Buzy (Meuse), actuellement réfugié à Boucoiran (Gard), recherche son fils, Camille Loison, âgé de 17 ans, parti de chez lui le 24 août 1914, dans l'intérieur de la France, et n'a donné, depuis, aucune nouvelle.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPÉRA MUNICIPAL. — Ce soir, à 8 h. 15, avec le concours de M. Ed. Clément, le réputé ténor de l'Opéra-Comique, dernière de *Werther*, le chef-d'œuvre de Massenet. M. Ed. Clément chantera le rôle de Werther, dans lequel il est incomparable, et Mlle Arrès, de la Gaîté Lyrique, celui de Charlotte. Les autres principaux rôles seront tenus par MM. Figarella, Boudouresque et Mlle Michaël. Après-demain jeudi, première reprise du *Barbier de Séville*, avec Mme Berthe César, MM. Fraikin, Figarella, Boudouresque et Rivet. Le spectacle sera terminé par les *Hymnes des Alliés*, avec le concours de Mme Berthe César, de Mlles Ergens, Michaël, Sonelly, Lambertha et Montamat, Chœurs et orchestre sous la direction de M. Louis Hasselmans, premier chef d'orchestre. La location est ouverte pour ces deux représentations.

GYMNASE. — Ce soir mardi, à 8 h. 15, avec le concours de Marthe Régnier, la grande et exquise artiste, entourée d'une troupe de premier ordre, *La Gamine*. Demain soir, à 8 h. 15, avec la même troupe, *Mlle Josette, ma femme*. La location est ouverte pour ces deux grands galas, qui feront salle comble. Du 30 décembre au 2 janvier inclus, M. Huguenet, dans *Miquette et sa mère*. Le célèbre comédien sera secondé par les artistes des principaux théâtres parisiens. Location ouverte.

ARSÈNE LUPIN AU CHATELET-THEATRE. — En soirée, à 8 h. 15, nouvelle représentation de *Arsène Lupin contre Sherlock Holmès*, pièce en grand spectacle, dont le succès s'est transformé en véritable triomphe. Indiquons à ce propos que les célèbres clowns O'Connor et Chocolat ont changé, hier soir, leurs hilarantes scènes. La location est ouverte, rue Sénac, pour cette représentation et les suivantes.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, à 8 heures 30, la Revue *Quand Même !* en 2 actes, de M. A. Bossy, dont le succès est triomphal, interprétée par Mmes Suzanne Chevalier, Jane Mexès, Suzette Docin, Alida Rouffe, MM. Grinda, Fortuné cadet, Berval, Simon, les Alcazar's Girls et toute la troupe. La location est ouverte.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui mardi, débuts de Noël Delsonn, l'amusant comique, et de Carmen de Lilde, la gracieuse danseuse, et première vision au Palais de *L'Insurrection*, drame en deux parties, et continuation des représentations de Marthe Trémont, dont le succès est chaque jour plus vif; de Daras, le curieux imitateur des célébrités contemporaines; les joyeux Moller et Théodor, et du déconcertant Florimond et de l'amusant film tourné par Polin : *Le Polin de la Victoire*. Matinée à 2 h. 30, soirée à 8 h. 30. 0 fr. 50 les pourtour et 1 fr. les fauteuils.

Vendredi, début de Suzanne Valroger.

VARIETES - CASINO - CINEMA. — Aujourd'hui mardi, matinée et soirée, programme monstre : *La Marraine du Poilu*, film sensationnel qui obtient un immense succès; *C'est la Vie !* grand drame, par Mlle Delvair de la Comédie-Française; *Charlot*, inénarrable comique; *La Noël de Maman*, comédie pathétique; les dernières Actualités de la Guerre, etc. Excellent orchestre de 25 musiciens, direction Tournon.

ELDORADO-CASINO. — Aujourd'hui, *L'Héritage de Cabestan*, d'après le célèbre roman de Ponson du Terrail; la quatrième série des *Mystères de New-York* : « Le Portrait qui tue »; *Rigadin guérit la neurasthénie*, avec Prince; les Actualités, etc. Orchestre. Entrée : 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — Changement de programme : *La Gloire Posthume*, grande comédie dramatique; *La Châtelaine*, drame en 3 actes, série artistique « Gaumont »; *Billie et la Manucure*, fou-rire. *Salle chauffée*.

SALONS MASSILIA (1, rue de l'Arsenal). — A l'occasion des fêtes du nouvel An, quatre magnifiques représentations de comédie auront lieu dans cette coquette salle, les vendredi 31 décembre en soirée, samedi 1er janvier 1916 matinée et soirée, et dimanche 2 janvier en matinée.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrée des navires dans notre port a été, hier, de 24 navires, parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée : Le *Corsica*, Compagnie Fraissinet, venant d'Ajaccio, avec 501 passagers et 113 tonnes vin, bots, divers; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 580 passagers et 395 tonnes vin, blé, divers; le vapeur japonais *Hankou-Maru*, de Yokohama et Saïgon, avec 600 tonnes divers; le vapeur français *Caraïbe*, de Sidi-Abdallah, avec du lest; le vapeur grec *Zinovia*, de New-York, avec 4.500 tonnes blé; le vapeur grec *Eleusis*, de Patras, avec 30 passagers et 950 tonnes divers; le *Basque*, Messageries Maritimes, de Salonique, sur lest; le vapeur anglais *Ségnetrais*, de Palma, avec 108 tonnes oranges, citrons et olives; le vapeur anglais *Pavonian*, de Bourbon, avec 500 tonnes arachides; le *Mascara*, Compagnie Mixte, avec 8 passagers et 1.350 tonnes divers, 707 bœufs.

Bulletin Financier

Paris, 27 Décembre. — La Bourse de Paris a rouvert ses portes, mais les affaires ont été à peu près nulles, surtout à terme. Au parquet, cependant, quelques échanges sont à signaler en Rente 3 % perpétuelle et en Rio-Tinto, qui a fait un nouveau pas en avant. Au comptant, la Banque de France est mieux. Chemins espagnols fermes, et Rente Extérieure Espagnole demandée. Sur le reste de la cote, on est calme. En banque, les Mines d'Or sud-africaines sont en bonnes dispositions. Valeurs cuprifères bien tenues, conformément à l'attitude du Rio-Tinto. Valeurs industrielles russes indécises; Malacca ordinaire un peu délaissée.

Bourse de Paris du 27 Décembre

3 % Français, 63 75.— 3 % Amortissable, 72 50.— Argentin 4 1/2 % 1911, 81 20.— Extérieure Espagnole 4 %, 87 50.— Japonais 4 % 1905, 79.— Portugais 3 % nouveau, 58 50.— Russe 4 1/2 % 1914, lib., 82 45.— Banque de France, 4.380.— Crédit Lyonnais, 920.— Banque Nationale du Mexique, 425.— Action Nord d'Espagne, 402.— Action Saragosse, 397.— Nord-Sud, 102.— Briansk, 272.— Rio-Tinto, 1.525.— Ville de Paris 1865, 505; 1871, 339; 1875, 451 50; 1876, 451; 1892, 242; 1894-96, 240; 1898, 288; 1899, 276; 1904, 274; 1905, 304; 1912, 207 50.— Méditerranée 3 %, fus. anc., 330; fus. nouv., 329 50.— Midi, 349.— Lombardes anc., 171 50.— Nord d'Espagne, 1re série, 340.— Saragosse, 1re série, 329 50.— Communales 1899, 315; 1912, 182.— Foncières 1883, 319; 3 1/2 % 1913, lib., 388; 4 % 1913, 400.— Compagnie Transatlantique 3 %, 280.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 93 75.— Mexicain 5 %, 26 75.— Caoutchouc, 81 75.— Chartered, 13 25.— Chino, 328.— East Rand, 32.— Goldfields, 34.— Lena, 38 75.— Malacca, 115 50.— Modderfontein, 162 50. — Rand Mines, 115 50.— Robinson Gold, 41 50.— Spassky, 48 50.— Spies, 15. — Tharsis, 136.— Utah, 476 50. — Village, 26.— Dieprovienne, 2.145.— Kinta, louiss., 163; part, 210. — Grosnyi ordin., 1.810.— Monaco, 2.405; cinquième, 483.— Casino de Nice, 381.— Chèque sur Londres (cours extrêmes), 27 63 et 27 73.— Recettes du Canal de Suez, de 24 déc., 450.000; du 25 déc., 270.000; du 26 déc., 220.000.

BOUILLON DUVAL EN CUBES VERTS
GROS.- 317, rue de Belleville. - PARIS

Bourse de Marseille du 27 Décembre

3 % au Porteur, coupures, 63 85.— Panama, obligations et bons à lots, 92.— Docks et Entrepôts de Marseille, 375.— Messageries Maritimes, act. ordin., 66.— A. Granoux et Cie (Société en commandite), 108.— Verminck C.-A. et Cie, 100.— Fournier L.-Félix et Cie, 140.— *Petit Marseillais*, 325.— Ville de Paris 1871 3 %, 339; 1894-1896 2 1/2 %, 240; 1898 2 %, 284; 1904 2 1/2 %, 288; 1912 3 %, lib. prov., 207.— Communales 1879, 2.60 %, 410; 1891 3 %, 277; 1899 2.60 %, 320; 1912 3 %, lib., 185.— Foncières 1885 2.60 %, 320; cinquièmes, 65; 1913 3 1/2 %, non lib., 268.— Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 328.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille 4 %, 381.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 25, 26 et 27 décembre. — Odello Jean-Baptiste, boulevard Jacquand, 28.— Adorno Francis, Montredon-Mont-Rose.— Manzi Josette, rue Fontaine-Rouvière, 45.— Sassu Jeanne, boulevard Charpentier, 30.— Basoli Marie, boulevard d'Alexandrie, 12.— Barontini Albertine, boulevard de Paris, 80.— Tourn Adrien, rue d'Italie, 97.— Ricardo Anne, rue Sainte-Barbe, 41.— Petretto Marie, rue Loubon, 104.— Giordano Pierre, chemin de la Commanderie.— Garzelli Hélène, chemin de Toulon, 182. — Marossero Marie, boulevard Carmagnole, 6.— Biondi Jeanne, rue Saint-Lazare, 9.— Uras Rose, boulevard Féraud, 10.— Berbel Alexis, rue Séraphin, 30.— Rainaudi Marie, chemin de Sainte-Marthe.— Biondi Césarine, rue Spinelly, 23.— Casaburi Françoise, boulevard Michel, 2.— Canobas Noëlie, Saint-Henri.— Bindi Ovide, traverse Bon-Secours, 13.— Saana Joseph, rue Loubon, 105.— Pellegrini Noëlie, rue Saint-Laurent, 32.— Secco Marie, rue de l'Argentière, 2.— Migheli Jean, traverse Moulin-à-Vent, 13.— Frandi André, Vallon Montebello, 39.— Mirelli Annonciade, rue des Gassins, 13.— Gussoni Jean, avenue de la Gare de la Blancarde, 4.— Leoni Antoine, chemin des Chutes-Lavie, 42.— Pourchier Noël, Petit-Saint-Marcel.— Chaussedent Georgette, rue Cavaignac, 55.— Castagnier Gaëtan, rue Puits-Saint-Antoine, 2.— Niaulon Louis Croix-Rouge-La Bégude.— Ferrero François, rue Belle-de-Mai, 53.— Gaillard Emilienne, impasse Matabon, 5.— Boyer Emile, impasse Tesseire, 7.— Graziano Marie, Pont-de-Vivaux.— Marradi Fanny, rue de la Croix-d'Or, 3.— Lebas René, rue Sénac, 59.— Basso Noël, rue des Phocéens, 2.— Franchi Argentine, Estaque-La Nerthe.— Ximenès Virginie, rue Désirée prolongée, 18.— Cangioni Lucie, boulevard de Strasbourg 46.— Noir de Chazournes François, chemin de la Madrague, 35.— Faure Rose, rue Juramy, 40.

Total : 67 naissances, dont 23 illégitimes.

DECES du 25 décembre. — Durand Jeannine, 17 mois, rue Hoche, 41.— Giurlani Luigi, 58 ans, rue Hesse, 11.— Salsano Alphonse, 70 ans, traverse de l'Olivier, 37.— San-Père Carmen, 14 ans, Saint-André.— Oroni Marie, 39 ans, chemin de la Madrague, 49.— Michel Alexandre, 73 ans, boulevard de l'Eglise, 8.— Diottalevi Agostino, 56 ans, traverse du Bachas, 13.— Guiol Louise, 35 ans, chemin de l'Argile, 5.— Crespo José, 61 ans, impasse André, 10.— Lombrail Martial, 78 ans, rue Grignan, 94.— Coste Thérèse, 46 ans, traverse du Séminaire, 11.— Costolin Edouard, 10 ans, Mazargues.— Sardou Jacques, 73 ans, boulevard Saint-Clément, 9.— Olive Claire, 49 ans, rue Toussaint, 5 A.— Servantié Joseph, 58 ans, Estaque-Gare.— Bianchi Paola, 89 ans, rue de l'Evêché, 38. — Lattit Thérèse, 81 ans, Sainte-Marguerite.— Regouffre François, 58 ans, rue de Cuges, 34.— Boch Martine, 10 ans, rue des Petites-Maries, 22.— Jullien Louis, 83 ans, rue d'Endoume, 1.— Katz Joseph, 85 ans, avenue Fedelli.— Carvin Mathilde, 19 mois, boulevard Bernard, 10.— Fournillo Augustine, 63 ans, rue Sainte, 161.— Honnorat Laurent, 70 ans, rue Abbé-de-l'Epée, 43.— Raynaud Paul, 62 ans, rue Malaval, 4.— Nathan Simon, 56 ans, avenue du Prado, 40.— Crevellier Judith, 2 ans 1/2, rue Tilsit, 85.— Menonval, dit Belcourt, Louis, 76 ans, Le Caveau.

Total : 28 décès, dont 5 enfants.

DECES du 26 décembre. — Bartolini Jeanne, 10 mois, traverse Moulin-à-Vent, 17.— Allègre Marius, 2 ans, rue Baussenque, 30.— Morère Albert, 20 ans, rue de la Chartreuse, 6.— Fouque Pierre, 61 ans, chemin des Chartreux, 215.— Blache Eugène, 11 mois, rue Sainte-Famille, 32.— Chapus Pierre, 61 ans, rue Neuve-Sainte-Catherine.— Gaborit Jeanne, 36 ans, rue d'Endoume, 280.— Second Alphonse, 48 ans, Sainte-Marguerite.— Roubaud Laurent, 86 ans, Le Canet.— Nallet Barthélemy, 50 ans, rue Crémone, 10.— Raynaud François, 72 ans, rue Caravelle, 5.— Terris Régina, 20 jours, rue Bossuet, 13.— Tassy Michel, 81 ans, Saint-Barthélemy.— Burlet Toussaint, 15 jours, rue des Joyeux, — Albouy Marie, 75 ans, 10 A, rue Montée-des-Oblats.— Hellio Hippolyte, 43 ans, rue de la République, 84.— Froment Marie, veuve Merlin, 62 ans, chemin des Chartreux, 173.— Marseille Antoinette, 85 ans, rue Clovis-Hugues, 66.— Carli Jean, 53 ans, rue de la Madeleine, 72.— Aymard Cyprien, 55 ans, rue Thubaneau, 7.— Arcomone Honorine, 11 mois, rue Servian-de-la-Figuière, 7.— Youst Thérèse, 51 ans, impasse Guigues, 12.— Scatena Louis, 5 mois, boulevard Saint-Raymond, 14.— Garnier Jules, 60 ans, rue Sébastopol, 31.— Malherbe Victorine, 39 ans, rue Boscary, 4 A.— Roynaud Alphonse, 75 ans, Sainte-Marthe.— Oggero Umberto, 14 ans, rue Montée-de-Lodi, 58.— Beaux Cornélie, 23 ans, rue Molière, 3.— Repetto Catherine, rue Cité-Chabas, 4 A.— Certonciny François, 89 ans, boulevard Boisson, 61.— Fattorini Luisa, épouse Vico, 27 ans, boulevard Honorine, 26.

Total : 37 décès, dont 6 enfants, plus 1 mort-né.

DECES du 27 décembre. — Mayade Suzanne, 18 mois, rue Malaval, 15.— Angeras Marie, 19 ans, rue Curiol, 16.— Vivaldi Jean-Baptiste, 43 ans, rue Guintrand, 2.— Corp Marie, épouse Germana, 38 ans, boulevard Aillaud, 50.— Robert Marie, 75 ans, chemin de Caint-Jean-de-Désert, 30.— Amadu Antoine, 14 mois, rue Bons-Voisins, 15.— Deleuil Marcel, 26 ans, boulevard de la Madeleine, 150.— Cannes Marie, veuve Martel, 65 ans, boulevard National, 150.— Alais Marius, 20 ans, 37, route Marie.— Schiano di Colella Cécile, 4 mois, rue Sainte-Françoise, 8.— Philip Baptiste, 56 ans, rue des Petites-Maries, 33.— Rochette Alexandre, 73 ans, rue du Vieux-Palais, 26.— Fassone Honoré, 78 ans, rue Thomas, 101.— Rambaud Thérèse, veuve Giloux, 22 ans, rue du Jardin-des-Plantes, 31.— Flory Auguste, 23 mois, rue du Bon-Pasteur, 44.— Castellin Marguerite, épouse Bouffard, 56 ans, rue Four-du-Chapitre, 1.— Négrel Augustine, 64 ans, chemin de Saint-Just, 64.— Moro Marguerite, 67 ans, rue Roquebrune, 39.— Brémond Marius, 50 ans, Sainte-Marthe.— Nicolas Jean, 76 ans, boulevard de l'Eglise, 12.— Ribaud François, 80 ans, chemin des Chartreux, 147.

Total : 26 décès, dont 4 enfants, plus 1 mort-né.

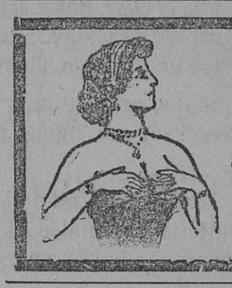

BAUME DES CREOLES
pour le développement et le raffermissement DES SEINS
Seul traitement externe inoffensif pour donner à la femme une poitrine idéale. Chaque pot est scellé du timbre de garantie de la Société d'Hygiène de France qui a analysé et contrôlé notre produit.
Prix du Pot 4 francs, par 6 pots 22 francs, expédition franco et discrète contre timbres ou mandat
Adressés Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE 45 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

L'Auto-Bouillante est une boîte à double paroi contenant des Conserves CUISINEES DE PREMIER CHOIX SE CHAUFFANT D'ELLE-MEME AVEC UN PEU D'EAU FROIDE, sans feu ni fumée. Indispensable sur le front. Se trouve, Maisons : Société d'Alimentation, 71, rue Saint-Ferréol; Meynadier, 15, cours Belsunce; Chicanne, 1, allées de Meilhan; Carrega, 44, allées de Meilhan, Marseille. — Vente en gros : 169, avenue d'Argenteuil, à ASNIERES (Seine).

CARTES POST. actualit. 1er genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier, 47, r. Lancry, Paris.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

AVIS
En raison de la hausse toujours croissante des combustibles, la Société Générale de Remorquage, à son grand regret, se voit dans la nécessité de fixer, à partir du 1er janvier prochain, le prix de traversée du Port-Vieux, par les bateaux-mouches, à 10 centimes au lieu de 5 centimes.
Entreprise de nettoyage
La Phocéenne, r. de La Palud, 23-25

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

MÉNAGE réfugié de Reims demanderait emploi de concierge. Ecrire au Comité du Linge des Prisonniers, 1, rue Papère.

ECOULEMENTS
Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN
PHARMACIE DU GLOBE
34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

INSTITUTRICE distinguée, excellent professeur, désire une chambre meublée chez des personnes convenables qu'elle payerait en leçons d'anglais ; elle demande aussi à faire des traductions commerciales et littéraires. Ecrire à Mme Harcq, 162, rue du Camas, Marseille.

Avis au Public

Les prix n'ont pas changé : **Faux-cols, 10 centimes ; Manchettes, 15 centimes,** Blanchisserie Electrique PAINS, boulevard de la Blancarde, 82.

1er AVIS M. Joseph Bernard, camionneur, rue Malaval, 15, a cédé son matériel et son commerce à son fils, Baptistin Bernard. Opposition à l'acquéreur, au dit fonds.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 28 décembre

— 2 —

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

Elle me conduisit dans une autre rue noyée de brouillard et bordée de ces petits jardins que l'on ne rencontre qu'à Auteuil jusqu'à ce que, tournant de nouveau l'angle d'une troisième rue, elle s'arrêta devant une grande maison qui ressemblait assez à une villa de la banlieue.

On accédait à une porte un peu rentrée et peinte en vert foncé par deux marches de marbre blanc. Derrière la porte brillait une lampe électrique.

Aussitôt que Susy eut vivement pressé la sonnette, la porte fut ouverte violemment par un homme âgé, qui, dans son émotion, saisit l'enfant avec un cri de joie et l'embrassa de toutes ses forces sur les deux joues.

Je restai sur le seuil, sans parler. L'homme qui se tenait là m'avait à peine regardé. Ses cheveux gris étaient longs et désordonnés, sa barbe embroussaillée, ses dents extraordinairement blanches ; cependant la peau était jaune et ridée, ses joues creuses, mais ses yeux étaient sombres, vifs, perçants, des yeux qui portaient en eux une étrange expression, inexplicablement fascinante et pleine de mystère.

Bien qu'il eût en apparence plus de soixante ans, il était droit et comme animé par toute la vigueur de la jeunesse. Ses yeux étaient ceux d'un jeune homme, mais ses mains, petites, étaient comme son visage jaunes et ridées. Les ongles bien soignés étaient coupés en amande et longs, comme pour bien montrer que l'homme qui les portait ne s'adonnait à aucun travail manuel.

Il me parut un étranger et cependant il parlait français sans le moindre accent.

Il portait une redingote soigneusement boutonnée, et un pantalon noir déformé aux genoux ; pourtant son attitude et ses manières dénotaient certainement un homme du monde.

— Pardonnez-moi, monsieur, dit-il, se tournant vers moi pour s'excuser. Il faut que je vous remercie d'avoir ramené Suzy... Entrez je vous prie, ne serait-ce qu'un moment. Il fait si froid, avec cette porte ouverte.

Pendant une seconde, je fus incapable de répondre...

La rencontre était décidément bizarre et imprévue, car l'homme qui me parlait était celui-là même dont le visage m'était apparu quelque vingt minutes auparavant derrière la vitre du taxi ; il m'avait regardé curieusement et pourtant, quand nos regards s'étaient croisés, il s'était rejeté en arrière comme s'il avait craint d'être reconnu.

Par quel instinct, par quelle étrange intuition je me sentis attiré vers lui ?

Même maintenant je ne saurais le dire.

II

Où je fais la connaissance de Jeanne

— Entrez donc, ne serait-ce que pour un moment, reprit-il, répétant son aimable invitation et souriant gaiement.

Pourquoi hésitai-je à passer ce seuil ? Ne recevons-nous pas tous, à l'heure marquée par le destin, un avertissement des dangers proches ? Cependant, hélas ! il arrive que nous agissons contre notre première impulsion. C'est ce que fis dans la circonstance.

J'acceptait l'invitation, et l'on ferma la porte derrière moi.

Le vestibule n'était pas large, mais la pièce dans laquelle on me fit entrer à droite était un fumoir confortable, bien meublé, qui exhalait une forte odeur de cigare, évidemment la pièce favorite du maître de céans.

Puis, lorsque Suzy m'eut remercié, souhaité gentiment une bonne nuit, et lorsqu'elle se fut retirée sous la conduite de Marie, une servante âgée, il me fit asseoir, m'offrit un cigare et en prit un lui même.

— Où diable avez-vous découvert cette petite folle, monsieur demanda-t-il ?... avec un rire qui montra ses dents d'une blancheur éclatante. Je... vous demande pardon, monsieur je n'ai pas le plaisir de connaître votre nom, ajouta-t-il rapidement ; le mien est Koop, Karl Koop, un nom hollandais. Les gens m'appellent Cooper parce que j'ai longtemps séjourné en Angleterre. Et il se mit à rire.

— Le mien est Duhamelle... René Duhamelle, répliquai-je, lui tendant ma carte.

— Eh bien ! où avez-vous trouvé cette petite étourdie, monsieur Duhamelle, demanda-t-il, s'installant pour fumer.

Je lui décrivis notre rencontre et là-dessus il s'exclama en riant encore :

— La petite sotte ! Il va falloir que je téléphone à sa tante. Elle s'est appeçue que Suzy était partie sans mot dire et elle doit être inquiète... Mais aussi cette enfant est éxactement comme sa mère, pétulante, obstinée. Je suis vraiment désolé, monsieur Duhamelle, de vous avoir dérangé à cause d'elle. Acceptez toutes mes excuses.

— Mais non je vous assure ! répondis-je.

Subitement il frappa fortement ses mains maigres l'une contre l'autre et la porte s'ouvrit, livrant passage à un Arabe gigantesque vêtu d'un caftan de soie jaune canari et portant un fez. Sur sa joue gauche, je vis trois cicatrices longues de cinq centimètres l'une sous l'autre, que je reconnus pour être la marque des tribus originaires du désert nubien.

Dans sa longue main brune il tenait un petit plateau, sur lequel étaient posées deux tasses miniscules remplies de café arabe frais et sucré. Elles étaint cerclées de filigrane doré, très beau et très finement travaillé.

Un instant il se tint devant nous immobile, pareil à une statue de bronze ; puis sur un signe de son maître, il me tendit une tasse et M. Koop prit l'autre.

Sans remuer, le grand Arabe musclé, un parfait spécimen des Nubiens du Nil, attendit que nous eussions replacé nos tasses ; puis, portant respectueusement ses doigts bruns à son front, il salua, se tourna et sortit.

— Ce domestique est vraiment beau, remarquai-je, où l'avez-vous trouvé ?

— J'ai rencontré Ibrahim à Ouadi-Halfa il y a plusieurs années, répondit le vieillard. Il a été instruit à l'Ecole de la mission de Luxor, et, pour un homme de sa condition, il est très intelligent. Il parle français, anglais et allemand couramment et il m'est très utile de bien des manières...

— Il est Nubien, d'après ses cicatrices.

— Oui, vous connaissez donc la Nubie ?

Je répliquai en lui racontant que mes affaires m'avaient conduit à Khartoum et au delà, au moins une demi-douzaine de fois.

— Ah ! alors, vous connaissez les Arabes ? dit mon hôte. Et avec un ricanement singulier, il ajouta : « Ils sont tous fourbes, mais je puis témoigner à Ibrahim la confiance la plus aveugle, grâce à l'enseignement de la Mission.

C'était certainement une surprise pour moi de trouver là un serviteur arabe en fez, en caftan, et chaussé de pantoufles de maroquin écarlate ; mais, comme je l'ai déjà dit, j'étais intimement persuadé que Karl Koop n'était pas un homme ordinaire.

C'était cela qui m'avait déjà attiré vers lui. Comme il se renversait paresseusement, fumant son cigare en connaisseur, je ne pouvais m'empêcher de remarquer la forme de sa main.

Les minces doigts étaient longs et noueux, les articulations en étaient élargies, et l'ensemble avec ses ongles aigus évoquait la serre de quelque oiseau de proie, contrastant absolument avec son apparence distinguée et intelligente.

Quelques moments après, il remit son cigare dans sa bouche et de nouveau frappa da s ses mains à la manière orientale ; Ibrahim réapparut instantanément et, devinant sans doute les désirs de son maître, attisa le feu et disposa les chaises.

Sur le sofa, il y avait un grand coussin de soie écarlate creusé et froissé. Il le secoua et le remit en place.

— Mademoiselle Jeanne est-elle rentrée ? demanda le vieillard d'une voix qui était presque un grognement.

— Oui, mon maître, répondit l'Arabe.

— Dites lui de venir me parler avant qu'elle ne se retire, et dites aussi à Marie de téléphoner rue de Longchamp que mademoiselle Suzy est revenue saine et sauve.

Puis se tournant vers moi, Koop m'expliqua que sa fille Jeanne était allée dîner en ville.

Ibrahim mit ses mains sur sa poitrine, salua de nouveau et se retira, marchant sans bruit sur ses babouches cramoisies.

Quelques instants après, la porte se rouvrit pour laiser passer une grande jeune fille blonde, vêtue d'une jolie robe bleu pâle, discrètement décolletée ainsi qu'il convenait à son âge, car elle ne paraissait pas plus de dix-huit ans. Sa douceur remarquable et sa beauté me plongèrent dans une réelle admiration. Je restai saisi une seconde la contemplant, puis je la saluai, tandis que son père me la présentait. Son visage était de l'ovale le plus pur et d'une exquise distinction, il était plus beau que tout ce que j'avais vu jusqu'à ce jour. En ma qualité de célibataire, j'avoue que j'avais flirté un certain nombre de gracieuses jeunes filles et de charmantes jeunes femmes, mais aucune ne m'avait aussi profondément attiré que Mlle Cooper qui se tenait debout contre la cheminée, radieuse et souriante.

Grande, mince, élancée, depuis l'aigrette dans ses cheveux blonds jusqu'à la pointe de ses petits souliers d'argent, son corps était parfait et son attitude, avec ses grands yeux d'un bleu intense et profond, était l'incarnation de la grâce féminine. Sa bouche était petite et bien modulée, tandis que ses joues rayonnaient du frais éclat de la jeunesse. Ses bras nus étaient blancs et ronds ; sur un poignet elle portait un bracelet de platine serti de diamants, semblable à celui de Suzy, tandis que dans ses cheveux blonds courait un ruban de velours noir.

MAURICE D'ASSEROY.

(La suite à demain.)

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

POUR LES FEMMES. — Voulez-vous une dame de compagnie, une accompagneuse d'enfants, une infirmière pour clinique ou malade, une gérante, une sténo-dactylo, une employée ? Adressez-vous le mardi, jeudi et samedi, de 5 à 6 heures, à l'Œuvre « Pour les Femmes », 84, allées de Meilhan (banque James Rosa).

MONSIEUR, 33 ans, présentant bien, ayant eu voiture moderne, parlant anglais, dem. place chauffeur dans famille ou hôtel. S'adr. Brugo, 3, rue des Feuillants, au 5e.

JEUNE DAME prés. bien demande emploi caissière, gérante ou autres, prét. modestes. Ecrire Antoni, 63, rue de la Joliette.

TAILLEUR de vignes ou arbres fruitiers demande emploi. S'adr. ou écrire Henri, bar Castellane, rue d'Italie, 115, Marseille.

DAME, 50 ans, seule, sachant cuisine et diriger intér., dés. place confiance chez pers. âgée ou petit ménage. S'adr. 28, ch. de Saint-Julien au 2e, Saint-Barnabé.

CHAUFFEUR méc. non mob., bonne prest., parl. franç., espag., ital., angl., dem. place, très b. réf. Ecr. L. Prats, 19, boulevard Gilly.

JEUNE DAME de mobilisé demande emploi caissière ou analogue dans magasin. S'adres. 46, rue Fortia.

JARDINIER f. p. bon viticulteur, b. références, 40 ans, exempt. s. m., d. emploi. Ecr. H. J., Saint-Paul, ch. la Violette, Avignon.

CHAUFFEUR d'auto non mobilisable, demande place dans maison bourgeoise ou autre. Ecr. Banq. 348, rue d'Endoume.

HOMME disponible à 2 h. du soir demande occupation, même écritures, prétentions modestes. Ecrire Peré, p. rest, Préfecture.

BOUCHER demande à faire matinée. Ecr. p. r., Trois-Mages, Moynier.

DAME, connaissant cuisine et ménage, dirigerait intérieur. Sérieuses références. Ecr. Mme Tron, poste restante, Blancarde.

OFFRES D'EMPLOIS

APPRENTI payé de suite demandé, chez Tubiana, dentiste, 1, rue Saint-Ferréol.

FEMMES de chambre demandées à l'hôtel des Voyageurs, cours Belsunce, 7, à Marseille. Se présenter avec capacités.

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans demandé pour les courses, rue d'Aix, 10, au tailleur.

BONNE MARGEUSE litho demandée, Imprimerie Villard, 23 a, place Thiars.

DOMESTIQUE de 25 à 35 ans, sachant cuisine, demandée, rue Longue-des-Capucins, 31, au 4e.

OUVRIERE repasseuse demandée, boulevard de la Major, 84, au 4e (Joliette), travail assuré.

DAMES courtières pour photo, b. rétr., demandées, 2, rue Tapis-Vert, au 1er., de 3 h. à 4 h.

PETITE BONNE de 12 à 14 ans demandée pour aider dans petit ménage deux pers. S'adr. Mme Bilandi, comestibles, rue Félix-Pyat, 13.

APPRENTI peintre dégrossi demandé, cours Lieutaud, 69. Se présenter après 8 heures.

JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, pour les courses, demandé, 6, rue Estelle, magasin.

BONNE OUVRIERE repasseuse demandée, rue du Petit-Saint-Jean, 5.

JEUNE FILLE pour aider magasin demandée, 72, Grand'Rue, confections.

SITUATION offerte à personnes honorablement connues, abonné case 8, Préfecture.

TOURNEURS demi-ouvriers et apprentis sont demandés. Lavigne frères, rue de Rome, 77.

BONNE à tout faire, meilleures références, demandée. S'adresser 11, boul. d'Athènes.

VENDEUR pour la confection, une vendeuse p. chemiserie et un jeune homme de 14 ans, demandés, Grand'Rue, 60.

APPRENTIE repasseuse demandée, rue Sainte, 32, magasin.

BONNE ouvrière mécanicienne avec sa machine et une bonne rabateuse demandées, 5, place Sadi-Carnot au 1er.

DEMI-OUVRIERES demandées pour travail militaire, chez M. Palumbo, rue Torte, 4, au 4e étage.

BONNE vendeuse en chaussures demandée, chez Nahon, rue de Rome, 65.

CAMIONNEUR pour petit travail demandé avec références, Roche, 9-11, rue des Henris.

JEUNE FILLE de 14 à 15 ans demandée, Manufacture Eclairage, 22, rue Mazagran, de 9 heures à midi.

DEMI-OUVRIER TYPOGRAPHE et des apprentis dégrossis demandés, Fortunato, 15, rue Chevalier-Roze.

OPERATEUR pour montage consolidated, Etablissements Bensa, 5, rue de Turenne.

CONCIERGE, bagagiste demandé pour hôtel. Sérieuses références exigées. Se présenter de 11 heures à midi, 28 A, cours Belsunce.

JEUNES FILLES pour travail facile sont demandées, boulevard Vauban, 12.

BONNE à tout faire demandée, route d'Aix, 323. S'adresser bar Victor.

CUISINIERE, de 25 à 30 ans, pour pension bourgeoise et bonne à t. f., de 18 à 25 ans, pour bar dans environs, demandées. S'adres. placement des Jeunes Filles, 35, rue Vacon.

APPRENTI payé de suite, demandé, Adam, dentiste, 15, rue Noailles.

BONS OUVRIERS monteurs demandés, fabrique de chaussures H. Castanier, 35, rue des Princes.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Demi-ouvrier et apprenti dégrossi menuisier ; cartonnier relieur ; chauffeur de machine ; apprenti ferblantier ; un jeune garçon de 14 ans pour une industrie habitant le